Allauch

MAGAZINE N° 124 • MARS 2017

ACTUALITÉS

SECURITÉ
Stratégie territoriale de sécurité et de la prévention de la délinquance

BUDGET
Nouvelle baisse des taux d'imposition communaux

TRAVAUX
La fibre optique arrive

PROPRETÉ
Tous acteurs de notre qualité de vie

SOMMAIRE

SÉCURITÉ
Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance p.4
Un nouveau Chef de Centre pour les Pompiers d'Allauch p.7

BUDGET
Une nouvelle baisse des taux d'imposition communaux p.8

TRAVAUX
La fibre optique p.12

PROPRETÉ
Tous acteurs de notre qualité de vie au quotidien p.16

ÉCONOMIE
Carrosserie Hervé, un atelier de prestige p.20

ASSOCIATIONS p.26

CULTURE
«Entre Ombres et lumières» Scènes de vie à l'Hôpital p.32
Portrait Pierre ROUBERTOUX p.34

TOURISME
Locations saisonnières : Informez-vous p.38

PORTRAIT
Isabelle LEVY une élue de terrain impliquée p.42

BRÈVES D'ALLAUCH p.44

PORTRAIT
Paule Jouve, une vie au service de la collectivité p.52

ILLUMINATIONS DE NOËL p.54

NOËL À ALLAUCH p.58

TRIBUNE D'EXPRESSION p.67

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication – Mairie d'Allauch – BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.

Allauch Actualités n°124 - mars 2017 - Gratuit – Rédaction : Ph.P. - A.N. - A.B. - Photos JL Lopez - Photos illuminations : J.P. HURON - Service Communication - Mairie d'Allauch- BP 27 - 13718 Allauch Cedex - www.allauch.com - Dépôt légal à la parution – Réalisation Delavega Création - Impression : Société SIRIS - 503, Rue Saint-Pierre 13012 Marseille.

ÉDITO

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Le 7 février dernier avait lieu lors du Conseil Municipal le Débat d'Orientation Budgétaire 2017 présentant aux élus les principaux éléments du budget de l'année à venir.
C'est avec une grande satisfaction que nous avons pu dresser un bilan particulièrement positif au moment de ce mi-mandat.

Les frais de personnels et la pression fiscale ont pu être diminués tout en maîtrisant les dépenses puisque nous avons pu faire 350 000 euros d'économies.

Nous poursuivons la réalisation de nos projets d'équipements publics grâce à l'aide des subventions obtenues du Département et de l'autofinancement dégagé. Mise en accessibilité des établissements communaux recevant du public, rénovation des façades des maisons du vieux village, construction de la cuisine centrale ou rénovation de la salle de mariage sont autant de travaux d'investissement qui seront réalisés sans emprunter le moindre centime.

Malgré le contexte financier difficile pour l'ensemble des collectivités locales, j'ai souhaité adresser un signal fort en baissant d'1% les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Alors que je m'étais engagé à ne pas augmenter les impôts, voici, une nouvelle baisse pour la deuxième année consécutive.

La gestion de la Commune demande un investissement quotidien et une énergie sans faille. Ainsi, vous trouverez dans ce magazine les explications détaillées de cette gestion parfois complexe.

Cette détermination fait d'Allauch une commune dont le rayonnement s'étend encore davantage et s'exprime de diverses manières. Ainsi, vous découvrirez, au fil des pages, combien le monde de l'entreprise aime s'y implanter pour profiter de la qualité de vie ou encore combien le cinéma apprécie le vieux village typiquement provençal pour poser ses caméras le temps d'un tournage…

Roland POVINELLI
Maire d'Allauch

STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le 28 novembre dernier a eu lieu à Allauch la réunion plénière de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Charles DALMASSO, Adjoint délégué à la Sécurité, qui présidait la réunion, a tenu à informer l'assemblée du recrutement de 3 Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) supplémentaires en juin 2016 par la Ville d'Allauch, ce qui porte leur nombre total à 10 aujourd'hui. L'effectif de la Police municipale est de 20 policiers auxquels s'ajoutent 2 secrétaires administratives. Ce personnel est équipé de moyens modernes préventifs, dissuasifs et répressifs afin de mener à bien une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, 7 jours sur 7.

Monsieur DALMASSO a également signalé que 54 caméras au total, dont 5 caméras de Visualisation de Plaques d'Immatriculation (VPI) sont en fonction sur notre commune.

Dans les 3 ans à venir, une somme de 250 000 euros sera allouée au fonctionnement et à l'achat de nouvelles caméras, ce qui représentera 40 caméras supplémentaires environ pour la commune.

Dans le cadre du Plan Vigipirate, il a été précisé que les dispositifs de sécurité sont renforcés. En effet, avant chaque événement, une réunion préparatoire avec les différents partenaires, Élus délégués à la Sécurité, représentants municipaux, instances de Police Nationale, est organisée afin de définir un plan d'action, qui est ensuite transmis au Préfet de Police pour accord et maintien de la manifestation.
Favoriser la prévention auprès de la jeunesse est également l'un des objectifs poursuivis par la Ville d'Allauch. Pour ce faire, le Service Jeunesse/ Prévention propose, tout au long de l'année, des activités aux Allaudiens âgés de 10 à 25 ans : Allauch

QUESTION À...

CHARLES DALMASSO

Adjoint délégué à la Sécurité des Biens et des Personnes

Quel est l'objectif de cette réunion de stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance ?

«Ces plénières ont lieu avec des représentants des communes d'Allauch et Plan-de-Cuques, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, des Principaux des collèges d'Allauch et Plan-de-Cuques, du Commandant du Commissariat de Police d'Allauch/Plan-de-Cuques et des Présidents d'associations notamment. Un point est fait sur les dispositifs mis en oeuvre par les deux collectivités concernant la sécurité et la prévention de la délinquance. Ces réunions permettent de coordonner les actions entre les partenaires institutionnels et associatifs. La concertation et le travail en transversalité entre, à titre d'exemple, le Collège Yves Montand, le service Jeunesse/Prévention, et la Police Municipale d'Allauch permet de mieux appréhender les problèmes et trouver ensemble des solutions adaptées, par un travail sur le terrain et une remontée d'informations optimales.»

Réunion plénière de Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) du 28 novembre 2016 présidée par Charles DALMASSO, Adjoint délégué à la Sécurité des biens et des personnes et Martine CHAIX, Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse.

Loisirs, des sessions afin d'obtenir le BAFA, des journées nautiques durant l'été et les « Nocturnes 13190 ».

Un Conseil Municipal Jeunes a également été mis en place le 15 novembre 2016, celui-ci travaillant en commission notamment sur des thèmes tels que la sécurité.

Le Service Jeunesse/Prévention compte 547 adhérents à la Carte Jeunes, preuve de l'attrait et de l'attente vis à vis de ces dispositifs.

Enfin, il est à noter que l'association de l'«Aide aux Victimes d'Actes de Délinquance» (AVAD) prend en charge les victimes dans le cadre de permanences au sein du Commissariat d'Allauch/Plan-de-Cuques.

Chacun a un rôle à jouer en matière de lutte contre les incivilités et la délinquance. La coordination entre les partenaires institutionnels, associatifs et le milieu éducatif, à Allauch, est le fruit d'un travail constant et en fait l'une des communes les plus investies en matière de sécurité et d'accompagnement de sa jeunesse.

COMMISSARIAT

CÉDRIC LATREILLE
À LA DIRECTION DU COMMISSARIAT D'ALLAUCH-PLAN-DE-CUQUES

Il succède à Noël SINIBALDI, à la tête de notre Commissariat.

Le 26 janvier 2017, Roland POVINELLI a félicité le Capitaine LATREILLE pour sa récente nomination à la direction du Commissariat d'Allauch/Plan-de-Cuques, en présence de son adjoint délégué à la sécurité Charles DALMASSO.

Cédric LATREILLE, 41 ans, Capitaine de Police a pris la direction du Commissariat Subdivisionnaire d'Allauch - Plan-de-Cuques.

Notre Maire l'a rencontré, le 26 janvier dernier, lors d'une réunion de travail et en a profité pour le féliciter pour cette nomination.
Avant cette prise de fonction, il a exercé en tant que lieutenant de police à la Brigade d'Information de Voie Publique en tant qu'officier motocycliste à Paris. Il travaille ensuite pour le Cabinet du Préfet délégué à la Défense et à la Sécurité Sud à Marseille.
Plus récemment, il fut chargé de missions pendant plus de trois ans au Pôle Sécurité / Coopération internationale du Secrétariat Général de la Zone de Défense et de sécurité Sud à Marseille.

Nous souhaitons au Capitaine LATREILLE une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions, et l'assurons de l'entière collaboration de notre police municipale pour préserver la sécurité des Allaudiens.

Nous avons tous en mémoire la forte mobilisation de la Municipalité et d'un grand nombre d'entre-vous qui a permis le maintien d'une permanence 7j/7 de notre Commissariat. Cependant, la Commune reste vigilante quant au devenir de la Police Nationale sur notre territoire car nous souhaitons instamment que de nombreuses patrouilles soient présentes quotidiennement de jour comme de nuit.

Commissariat d'Allauch – Plan-de-Cuques
Avenue Georges Pompidou
13380 Plan-de-Cuques

POMPIERS

UN NOUVEAU CHEF DE CENTRE POUR LES POMPIERS D'ALLAUCH

C'est avec le plus grand respect pour son engagement que le 26 janvier dernier, Roland POVINELLI a tenu à féliciter le Capitaine René BUQUOY pour sa nomination à Allauch.

De gauche à droite : le Maire Roland POVINELLI, le Capitaine René BUQUOY, nouveau chef de centre, l'adjoint au Maire délégué à la sécurité, Charles DALMASSO et le Lieutenant Eric MARECHAL, adjoint au chef de centre.

Avant son affectation comme Chef du Centre de Secours d'Allauch, il était chef du Service Opérations Prévision du Groupement Territorial Sud La Ciotat.

Officiellement en poste depuis le 1er janvier 2017, René BUQUOY succède au Capitaine Olivier LOSI appelé à de nouvelles fonctions au Groupement Prévention de l'Etat Major du SDIS à Bouc Bel Air, après six années passées dans notre Commune.

La Caserne d'Allauch compte 14 Sapeurs-Pompiers Professionnels, 99 Sapeurs-Pompiers volontaires, et un agent administratif, qui protègent quotidiennement nos vies et notre environnement.

BIENTÔT UNE ÉCOLE DE «JEUNES SAPEURS-POMPIERS» SUR ALLAUCH

Le nouveau Chef de Centre prévoit l'ouverture d'une école «Jeunes Sapeurs Pompiers» réservée aux jeunes d'Allauch/Plan-de-Cuques à partir de 13/14 ans, dont l'ouverture est prévue pour octobre 2017.

POURQUOI ?

Tout d'abord, il s'agit de répondre à une grande demande de nos plus jeunes concitoyens, mais aussi susciter des vocations, afin d'assurer la pérennité des sapeurs-pompiers et former les jeunes à l'accomplissement d'un véritable acte d'engagement citoyen.

La formation d'une durée de 4 ans, à raison d'un après-midi par semaine, leur permettra de découvrir le métier et ses missions.

Pour devenir «jeune sapeur-pompier», il faut envoyer une lettre de motivation, passer des tests sportifs, des épreuves écrites et un entretien avec le responsable du Centre.

Inscriptions ouvertes à partir de juin 2017.

Renseignements :
Centre de secours d'Allauch
Les Côtes Rôties
Av Jean Moulin
Tél. : 04 91 07 83 30 (demander le Chef de Centre ou le Sergent-Chef BAIXOULE)

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

UNE NOUVELLE BAISSE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Comme chaque année, à la même époque, à l'occasion du Conseil Municipal du 7 février dernier, Jean TOMASINI, Adjoint délégué aux Finances, a dirigé le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.). Ce D.O.B. permet de présenter aux élus les principaux éléments du budget de l'année 2017.

A mi-mandat : un bilan particulièrement positif

A mi-mandat, la majorité municipale peut se féliciter d'un bilan particulièrement positif en terme de réalisations et de résultats obtenus.
En fonctionnement d'abord, en ayant réussi, malgré les baisses importantes de dotations, à diminuer la pression fiscale, à maîtriser les frais de personnel et à contenir les autres dépenses.
En investissement ensuite, en accroissant nos équipements publics par des réalisations nouvelles (groupe scolaire des Gonagues, bâtiment des services techniques, rénovation de la piscine, etc…) rendues possibles par le partenariat Commune/Conseil Départemental (dans le cadre du Contrat d'Objectifs).
L'année 2017 constitue d'un point de vue budgétaire une année moins incertaine que 2016.

En effet, plusieurs éléments du Projet de Loi de Finances (PLF) 2017 sont venus apporter une certaine lisibilité à notre section de fonctionnement :

- Le nouveau report de la Dotation Globale de fonctionnement.
- La garantie de recevoir à minima 90 % des dotations de 2016, même en cas d'inéligibilité, pour ce qui est du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) et la Dotation de solidarité Urbaine (DSU).

Toujours en fonctionnement, l'avancée positive des négociations avec les «Crèches du Sud», qui ont abouti à une diminution de la participation financière communale, contribue un peu plus à l'éclaircissement de l'horizon budgétaire, si sombre en 2016.

Par ailleurs, la prudence et la cohérence des hypothèses budgétaires formulées en 2016 ont permis, une fois de plus, de pallier le désengagement de l'Etat initié en 2014, tout en obtenant une fois encore des résultats satisfaisants. Cette satisfaction est d'autant plus grande que ces résultats ont été obtenus **sans recours à l'emprunt et en diminuant les taux d'imposition**.
Bien entendu, tout cela n'aurait été possible sans une extrême rigueur dans la gestion budgétaire. En témoigne le niveau des dépenses de fonctionnement qui ont diminué de plus de 350 000 € en 2016.

Des taux d'imposition communaux les plus bas depuis 2001 avec une baisse de plus de 1%

Cette perspective de pouvoir se projeter de manière plus précise, associée à ces probables bons résultats du prochain compte administratif, conduisent aujourd'hui la majorité municipale à prévoir un projet de budget 2017 construit sur une baisse des taux d'imposition de plus de 1% contre 0,5% l'année passée.

Contexte 2017 : encore une baisse des aides de l'Etat

Au plan national, la baisse des dotations de l'Etat s'est concrétisée, après une diminution en 2014 de 1,5 milliard, par une baisse de 3,7 milliards de 2015 à 2016. En 2017 la baisse devrait être également de 3,7 milliards €.

Cependant, lors du congrès des maires, le Président de la République a annoncé que la baisse des dotations pour 2017 serait réduite de moitié pour les communes et intercommunalités.

Pour Allauch, le manque à gagner 2017 s'élève donc, en cumulé, à plus de 1,2 million d'euros par rapport à 2013, 222 000 € par rapport à 2016.

Actualisation de la valeur locative

Les valeurs locatives foncières sont majorées par application de coefficients forfaitaires fixés par la loi de finances, en tenant compte des variations des loyers.

Pour 2017, ce coefficient est fixé à 1.004 soit une augmentation de 0,4 % des valeurs locatives. Il était de 1% en 2016, 0,9% en 2015 et 2014 et de 1,8% en 2013 et 2012.

Il est rappelé que la fixation des valeurs locatives n'est pas de la compétence communale.

Elle est en effet définie par la loi de finances et s'applique obligatoirement sur l'ensemble du territoire national.

C'est la raison pour laquelle, afin de tempérer cette légère augmentation automatique des impôts locaux, **la Commune d'Allauch a décidé, une fois encore, de diminuer les taux d'imposition qui relèvent de sa seule compétence. Cette diminution de 1% sera donc supérieure à la revalorisation des valeurs locatives,** ce qui permettra à chaque Allaudien de constater une diminution de la part communale de ses impôts si les autres collectivités n'augmentent pas leurs taux d'imposition.

Que sera le budget 2017 ?

Crédits dévolus aux services

Les crédits dévolus aux services seront stabilisés.

La construction du Centre Technique Municipal devrait permettre de rapidement gagner en coût de fonctionnement (abandon de la location de préfabriqués, 40 000 € par an).

La rénovation complète de la piscine qui réouvrira en juin prochain sous forme d'un bâtiment plus moderne et moins énergivore devrait également permettre de contenir le coût de son fonctionnement.

Frais de personnel

Afin de réussir l'exercice budgétaire en la matière, il conviendra que le coût de rémunération du personnel entrant soit inférieur de 100 000 € au coût de personnel sortant ce qui semble possible en considération des départs à la retraite actés de plusieurs cadres.

Les départs continueront à ne pas être remplacés dès lors qu'une solution en interne sera envisageable. La politique de rémunération (primes, avantages) sera, pour sa part, reconduite à l'identique.

QUESTION À...

JEAN TOMASINI

Adjoint délégué aux Finances

Une nouvelle fois vous baissez les taux d'imposition communaux. Comment faites vous alors que de nombreuses communes les augmentent ?

«Depuis de nombreuses années, nous menons avec la majorité municipale une politique rigoureuse. Nous rationalisons nos actions, nous réfléchissons à la manière dont nous pouvons poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des administrés tout en réduisant les dépenses. Force est de constater que les résultats sont au rendez-vous. Par ailleurs, dans le domaine de l'investissement, le partenariat que nous avons signé, en juillet 2016, avec le Conseil Départemental, nous permet d'investir 17 millions d'euros avec une subvention de 10 millions d'euros à la clé.

Ainsi, notre bonne gestion va nous permettre de baisser les taux d'imposition communaux de 1%, les ramenant au niveau où ils étaient en 2001. Si les autres collectivités n'augmentent par leur taux, chaque contribuable allaudien pourra constater cette baisse sur sa feuille d'impôt.»

Subventions aux associations
L'enveloppe accordée aux associations au Budget Primitif 2017 serait reconduite.

Taxes foncière et d'habitation, les plus basses depuis 2001

La proposition du projet de budget 2017 s'appuie sur une baisse des taux d'imposition de plus de 1%.

Nature Taxe	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	20,70%	20,49%	20,29%	20,00%	20,00%	19,90%	19,70%
Foncier bâti	34,90%	34,55%	34,20%	33,72%	33,72%	33,55%	33,21%

**pour mémoire en 2002 le taux était de 19,71%.*

Cette diminution permettrait tout de même de pouvoir compter sur une recette supplémentaire de près de 140 000 € si on prend en compte, à la fois, la révision des valeurs locatives et l'augmentation de l'assiette fiscale du fait des nouvelles constructions.

Les dépenses d'investissement et le désendettement de la Commune

Cette année encore, malgré de nombreux projets d'équipements publics, **il ne sera pas réalisé d'emprunt.** En effet, les subventions obtenues et l'autofinancement dégagé suffiront seuls à financer l'ensemble du programme d'investissement, toujours ambitieux, ce qui permettra de poursuivre un peu plus la politique de désendettement observée depuis le début du mandat.
Aujourd'hui, l'endettement par habitant est ainsi passé à 723 €/habitant contre 1 109 € de moyenne, pour les communes de même importance au niveau national.

Mise en accessibilités des Établissements Communaux Recevant du Public
Dans la continuité des délibérations votées au mois de décembre 2015, la Commune a entrepris un programme de travaux de 1 000 000 € sur 5 ans, afin de rendre accessibles les établissements communaux recevant du public. Une subvention de 415 000 € a été obtenue dans le cadre du contrat d'objectifs et une de 166 000 € dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local.
Avec la récupération de la TVA (160 000 €), le coût de revient de cette opération pour la commune sera de 259 000 €, soit à peine plus d'un quart de l'opération.

Rénovation des façades des maisons du vieux village
Il est proposé de doubler la somme allouée à cette opération pour l'exercice 2017 qui doit par ailleurs être subventionnée à hauteur de 50 % par le Conseil Régional.

Cuisine centrale
La consultation pour le projet de construction d'une cuisine centrale d'une capacité de production de 2 000 repas/jour en liaison froide a été lancée. L'assiette foncière du projet se situe sur le terrain des Aubagnens.
Les candidatures de maîtrise d'œuvre ont été reçues et doivent être sélectionnées.
L'opération de 3 570 000 € TTC est subventionnée dans le cadre du Contrat d'objectifs que nous avons signé avec le Département et permettra de disposer d'un outil de production ultra-moderne.

Salle des mariages et du Conseil Municipal
De même, la consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en début d'année afin de permettre la réfection de l'actuelle salle des mariages. Ce Projet fait également partie du contrat d'objectifs et sera donc subventionné à hauteur de 60% des travaux H.T.

Projet de rénovation et réaménagement de la salle des mariages et du Conseil Municipal

TRAVAUX

LA FIBRE OPTIQUE

ÉCHANGER DES DONNÉES À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE !

Depuis 2016, l'opérateur SFR déploie sur Allauch la fibre optique, permettant d'apporter un Très Haut Débit (THD) de qualité à tous. Une opération accompagnée par la Municipalité notamment dans le suivi des travaux dans les différents quartiers.

Petit cours technique sur la fibre optique pour Natacha-Rose GINIER et Adeline DALLEST,élues au Conseil Municipal Jeune d'Allauch, lors de l'inauguration du NRO.

Mercredi 11 janvier 2017, la Ville d'Allauch et SFR inauguraient le Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé au chemin du Collet Blanc, en présence de Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies et Bernard CROZES Directeur des Relations Régionales Méditerranée de SFR.

C'est dans ce local technique qui est concentré l'ensemble des fibres optiques déployées dans la commune. Aujourd'hui, la fibre est déjà déployée sur l'ensemble des grandes artères et quartiers de la commune. Les 26 armoires relais installées sont toutes connectées au NRO et ont été installées dans une partie des logements éligibles.
D'ici la fin de l'année 2017, près de 4 000 foyers allaudiens (particuliers et entreprises) seront éligibles à la fibre et profiteront ainsi de la performance du Très Haut Débit (jusqu'à 1Gbit/s) avec la possibilité d'usages simultanés sans contraintes liés au partage de débit (un accès internet ultra rapide, téléphone et télévision avec une plus haute définition).
La livraison commerciale se fera de manière progressive et débutera dans le courant du deuxième trimestre 2017.
Le réseau sera mutualisé et donc ouvert aux différents opérateurs qui souhaiteront l'exploiter. Par conséquent, les administrés seront libres de choisir leur opérateur fibre, comme c'est le cas actuellement pour l'ADSL.
Le déploiement de la fibre devrait couvrir l'ensemble du territoire communal en 2020.

Pour savoir si votre foyer est éligible connectez-vous sur www.sfr.fr ou demandez auprès d'une boutique SFR.

Inauguration du Nœud de Raccordement Optique par Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal délégué aux Nouvelles technologies et Bernard CROZES, Directeur des relations Régionales Méditerranée de SFR.

QUESTION À...
MAURICE GOUYACHE
Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies

D'ici la fin de l'année, 40% du réseau de fibre optique sera installé sur la commune. Qu'apportent le technologies de l'Information et de la Communication de plus à Allauch ?
«Le Très Haut Débit est aujourd'hui inéluctable. Tout d'abord, la fibre optique permet de développer de nouveaux services comme cela est déjà le cas aujourd'hui dans notre commune avec la vidéoprotection ou les équipements dans les écoles comme tout récemment dans la nouvelle école des Gonagues. Ensuite, c'est un enjeu important pour l'ensemble de nos administrés puisqu'il résoudra les problèmes de lenteur d'accès à l'Internet. Il faut savoir que la fibre optique est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois supérieur au réseau actuel en cuivre (ADSL). Il facilitera la vie de tous et sera un atout pour le développement économique.»

AVANCEMENT

VISITES DE CHANTIERS

Le 9 février dernier, la Municipalité organisait une réunion d'information suivie de la visite des chantiers du nouveau Centre Technique Municipal et de la réhabilitation de la piscine municipale.

Visite de chantier du nouveau Centre Technique Municipal avec les riverains en présence de différents élus et responsables du projet.

A cette occasion, le Maire, Roland POVINELLI, a convié les riverains du centre Technique Municipal pour leur présenter ce nouvel équipement public ainsi que les projets à venir : construction d'une nouvelle cuisine centrale, nouveaux logements, construction d'une Caserne de Pompiers.

Centre Technique Municipal

Établi sur une assiette foncière de 5 221 m² le nouveau Centre Technique Municipal est composé de 280 m² de bureaux, 930 m² d'ateliers techniques, de 680 m² de constructions légères (silos, enclos couvert, abris…) ainsi que des aménagements extérieurs : voirie, espaces verts, parkings…

Les différents services de la régie technique devraient intégrer les locaux très prochainement puisque la livraison de cet équipement est prévue en mars 2017.

Les associations sportives, utilisatrices de la piscine municipale, ont également été invitées à participer à la visite de cet équipement et ont pu constater l'avancée des travaux. Ainsi, dès la rentrée 2017, le site leur permettra de bénéficier d'installations plus modernes, entièrement rénovées parfaitement adaptées à la pratique de leurs activités.

Réunion de présentation du nouveau Centre Technique Municipal et présentations des différents projets à venir aux riverains.

Présentation des travaux de réhabilitation de la piscine municipale aux différentes associations sportives.

Rénovation du bassin intérieur de la piscine municipale.

Piscine Municipale

Pour rappel, les aménagements de la piscine «caneton» (piscine couverte) consistent en la réhabilitation et la mise en conformité du bassin intérieur, à savoir : vestiaires, hall, pédiluve, bassin intérieur, locaux du personnel, locaux techniques (chauffage, traitement de l'air, électricité, plomberie, etc…), extérieurs et abords immédiats de la piscine.

Les travaux prennent également en compte les contraintes d'ordre général et en particulier le respect de la réglementation en termes de sécurité, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et d'hygiène.

La mise en service de la piscine municipale est prévue en juin 2017. De quoi bien débuter la période estivale.

Ces rencontres ont permis aux différentes parties de poser des questions importantes et de s'exprimer en toute convivialité.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental d'Objectifs (CDO) accordées par le Conseil Départemental.

PROPRETÉ

ENVIRONNEMENT

TOUS ACTEURS DE NOTRE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

Nombreux sont ceux qui viennent à Allauch pour la qualité de vie. Ces nouveaux arrivants savent qu'ils s'installent dans une commune où l'environnement est protégé, où les services à la population sont nombreux, où la Municipalité fait d'importants efforts pour que le quotidien des administrés soit agréable. Mais, la Commune ne peut pas tout faire. Il faut la participation de tous pour préserver notre qualité de vie. Certains semblent l'oublier et manquent totalement de civisme. Ensemble, nous devons être vigilants pour préserver notre cadre de vie. Votre civisme d'aujourd'hui fera notre qualité de vie de demain.

Déchets ménagers et encombrants

Des efforts importants sont consentis par la Municipalité pour conserver une ville propre et belle (mise en place d'abris-containers, nettoyage des rues par des agents municipaux, dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, alors qu'il s'agit d'une compétence de la Métropole...). Malgré ces investissements conséquents, certains font toujours preuve d'incivisme.

Quelques administrés prennent les containers (ordures ménagères ou tri sélectif) pour une annexe de la déchetterie. C'est inacceptable !
Ce manque de citoyenneté et de respect, a amené la Communauté Urbaine, à l'époque, à supprimer définitivement certains containers.

Rappelons que les ordures ménagères doivent être sorties à partir de 20h00 et avant 5h00 du matin sur le secteur du village. De même, il est strictement interdit de jeter des encombrants dans les containers à ordures ménagères.
Malheureusement, les rues de notre commune connaissent la même chose. De plus en plus souvent, nous pouvons y constater la présence d'ordures en tout genre.
Au delà des problèmes environnementaux générés par ces attitudes, des problèmes de santé publique, avec la prolifération d'insectes, de bactéries et autres, viennent s'y greffer.

L'incivisme des uns ne doit pas nuire au civisme des autres. Il a un coût important et préoccupe les différentes collectivités. Pour tout acte incivique perpétré c'est une action en direction de la qualité de vie des administrés qui ne sera pas réalisée. Les budgets des collectivités sont de plus en plus limités.

En application de l'Article R 633-6
Modifié par Décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007
Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.
Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.
Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article. La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

Information pratique : lors des collectes du matin, les conteneurs ou les sacs doivent être sortis sur la voie publique, la veille au soir à partir de 19h et rentrés au plus tard 1h après la collecte.

Pour vos encombrants ou doléances deux possibilités :
• **Plateforme «Engagés au quotidien» :** Services MPM à la demande : RDV encombrants, demande de bacs, problèmes de voirie, de circulation (panneau ou un feu de signalisation endommagé), de propreté (dépôt d'ordures sur la voie publique, débordement de colonne de tri, conteneur défectueux).
n° vert gratuit : 0 800 94 94 08 - lundi au samedi de 8h00 à 18h30 hors jours fériés.
Web : www.marseille-provence.fr

• **Déchetterie de Château Gombert :**
du lundi au samedi de 7h à 18h45 et le dimanche de 7h à 11h45.
222, boulevard Albert Einstein
13013 Marseille
Tèl : 04.91.61.39.17

Civisme éco-citoyen

Avec le concours de chaque citoyen, la gestion des déchets par le tri sélectif participe à la protection de l'environnement. Cela dit, il doit être bien fait afin de

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence municipale, la Commune a recruté quatre personnes chargées de ramasser les déchets se trouvant sur la voie publique.

ne pas souiller les déchets recyclables. Il est bon de rappeler que les Points d'Apports Volontaires n'ont pas pour vocation de recevoir d'autres déchets que le tri sélectif : verre, papier, plastique, emballage, carton. Ils ne doivent pas non plus devenir un lieu dépositaire de déchets sauvages (vieux mobilier, ferrailles...). Il est regrettable de constater que peu à peu autour des points de tri sélectif des "déchetteries sauvages" s'installent.

Vandalisme et Tags

La dégradation du mobilier urbain est sanctionnée par une peine allant d'une simple contravention renvoyant devant le tribunal de police à 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende ainsi qu'à une période de travaux d'intérêt général.
Tout "tagueur" pris en flagrant délit est passible d'une amende de plus de 3 750 euros.

Nuisances sonores

Le bien vivre ensemble nécessite le respect de ses voisins. Le bruit est l'une des nuisances, les plus pénibles car elle nous agresse directement. Pour éviter cela, des règles simples doivent être suivies : tout bricolage doit être effectué, du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 20h. Le dimanche et les jours fériés de 8h à 12h.
Les conducteurs de deux-roues (motos, scooters) doivent avoir des véhicules conformes avec silencieux. Si tel n'est pas le cas, la police peut immobiliser immédiatement les engins et établir une amende de 68 euros.
Il est nécessaire de rappeler que les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. En effet, en journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Les contrevenants peuvent être sanctionnés d'une amende de 68 euros.

Stationnement

Le stationnement est devenu un réel problème dans nos sociétés. Dès qu'elle le peut, la Commune crée des places de parking. Parfois, il suffit de faire quelques mètres pour trouver à garer son véhicule correctement.
Vous devez savoir que stationner son véhicule en-dehors des emplacements matérialisés ou sur des stationnements interdits, peut coûter cher. Les articles

L'incivilité de certains automobilistes les amène à stationner sur des places réservées aux personnes à mobilité réduite. Pour citer une phrase célèbre : «si tu prends ma place prends mon handicap».

R 417-5, R417-10 et R417-11 et R 417-11 prévoient des amendes allant de 17 euros à 135 euros.

Civisme canin

Nous sommes tous attachés à nos animaux de compagnie notamment nos chiens. Mais ces derniers sont parfois source de nuisance en milieu urbain. En effet, rues, places, placettes, jardins, sont devenus des "toilettes publiques pour chiens". Il n'est pas rare de voir les piétons "slalomer" parmi tous ces excréments qui jonchent la voirie.

Nous ne devons pas laisser nos chiens faire leurs besoins n'importe où ! Cela n'est, visuellement ou olfactivement, agréable pour personne. Par ailleurs, les déjections animales sont des foyers de contamination parasitaire grave comme l'echinococcus granulosus (ver du chien). Sans compter sur les nuisances causées par les aboiements ou la divagation d'animaux laissés en liberté. Alors, raison de plus pour observer les règles du savoir-vivre en collectivité.

La ville a signé une convention avec une fourrière afin de ramasser les animaux errants. Monsieur le Maire a tenu tout particulièrement à ce que les animaux récupérés soient adoptés et non euthanasiés au bout d'un certain temps.

"Toutounettes" :

La Commune a installé des distributeurs de sacs permettant de ramasser les matières fécales. Mais là encore, le manque de civisme frappe.

Malgré un approvisionnement régulier des "toutounettes" en sachets, celles-ci sont continuellement vides.

Sachez que ces sacs sont imprégnés de composés biologiques pour combattre odeurs et bactéries. Par conséquent, ils ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que le ramassage des matières fécales.

Les cinq commandements d'un maître civique et citoyen :

- Mon chien je le respecte et je l'éduque.
- J'assume mon chien dans le respect des autres.
- Lorsqu'il est à la maison mon chien ne doit en aucun cas s'échapper.
- Dans la rue, je tiens mon chien en laisse.
- Je me préoccupe de mon environnement et donc des déjections de mon chien.

CARROSSERIE HERVÉ
UN ATELIER DE PRESTIGE

Hervé CASTAGNO, tôlier-formeur et carrossier-peintre de formation, est tombé tout petit dans la «marmite» automobile.

Mais, c'est le hasard qui va lui permettre d'exercer pleinement sa passion et surtout de le conforter dans ce choix.

Au fil des années, il a su conquérir une clientèle internationale de propriétaires de véhicules haut de gamme. Sa réputation il la doit à son savoir faire et à la qualité de ses réparations.

Aujourd'hui, la « Carrosserie Hervé » est une affaire familiale (il travaille avec son épouse et une de leurs filles) spécialisée dans l'automobile haut de gamme installée dans la Zone d'Activités de Fontvieille depuis 2011.

«Si j'ai choisi de m'implanter à Allauch, c'est entre autre, pour son exceptionnelle qualité de vie et sa démarche environnementale. Nous aussi, moi et mon équipe, sommes soucieux de préserver l'environnement.»

Hervé CASTAGNO

«Si j'ai choisi de m'implanter à Allauch, c'est entre autres, pour son exceptionnelle qualité de vie et sa démarche environnementale. Nous aussi, moi et mon équipe, sommes soucieux de préserver l'environnement. C'est pourquoi nous nous sommes également spécialisés dans la réparation de véhicules en aluminium et électriques quand un grand constructeur, partageant notre philosophie, nous a fait confiance en nous sélectionnant comme réparateurs officiels «TESLA APPROVED BODY SHOP» pour le sud de la France, l'Espagne et le Portugal. Certes, ce matériel bien spécifique demande des compétences humaines très particulières, mais il est plus écologique, évitant bon nombre de déchets plastiques.»

Hervé CASTAGNO, patron de la «Carrosserie Hervé»

Et c'est avec une certaine ardeur que, dans son atelier ultra moderne, Hervé CASTAGNO parle de son métier.

«J'ai la chance d'avoir pu faire de ma passion mon métier à une époque où certains pensent que l'«Âge d'Or» de l'automobile appartient au passé. Rien n'est plus faux.
Nous sommes au contraire dans une période d'évolution de nos métiers et de nos techniques qui permettent aux nouvelles générations d'acquérir des capacités qui étaient, autrefois, l'apanage de quelques grands carrossiers ayant fait la réputation de notre «Art» en Europe et dans le monde.
Depuis onze ans, ma fierté et ma joie sont de participer quotidiennement à ce métier d'art et de création. Mon équipe est animée des mêmes sentiments, il suffit de les rencontrer pour s'en convaincre».

L'entreprise répare tous types de véhicules car le client a le libre choix du réparateur (art. 63 de Loi du 17 mars 2014 relative à la consommation dite Loi Hamon) et propose différents services tels que : restauration de voitures anciennes, personnalisation de véhicules, covering (technique de décoration numérique imprimée sur la carrosserie), lustrage des véhicules SWISSVAX, et sellerie de l'habillage à la rénovation en cuir (comprenant le cuir COLOURLOCK).

Chiffres clés de l'entreprise

1 200 000€
HT de chiffre d'affaires

500 m²
d'atelier

Bientôt un nouvel atelier de
500 m²
viendra agrandir l'entreprise

450
véhicules réparés par an

70%
de véhicules d'exception et/ou de collection

1 équipe de **7** spécialistes

- Le prêt gratuit d'un véhicule selon disponibilité.
- Remplacement de tous types de pare-brise (intervention uniquement sur rendez-vous).
- Remorquage.

Carrosserie Hervé
Zone d'Activités de Fontvieille Lot D6
Tél. : 04 91 05 87 60
Fax : 04 91 05 87 92
Mail : carrosserie.herve@orange.fr
Web : www.carrosserieherve.com

French Terry

La marque French Terry s'est invitée à Allauch le temps d'une séance photo. Les 16 et 17 janvier, l'Usine Electrique a servi de décor pour la nouvelle collection de cette marque 100% marseillaise, en présence de sa jeune créatrice, Charlotte GOURDIKIAN.
Un site allaudien remarquable devenu «tendance» tout comme la marque.

Restaurant « Côté Délices »

Le restaurant «Côté Délices» a ouvert ses portes sur le site de l'hôtel Côté Sud et propose une cuisine familiale traditionnelle et fait maison du déjeuner au diner, sur place ou à emporter. En salle ou en terrasse, Daniel AMBROSINO vous réserve un accueil chaleureux.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 11h45 à 14h et de 18h30 à 21h30. Fermeture le week-end sauf évènementiel (anniversaires, baptêmes...).
Restaurant «Côté Délices»
Parc de Carlevan - 657, av. Marcel Pagnol - Tél. : 04 91 62 11 29
Mail : cotedelice@outlook.fr - Web : http://www.facebook.com/ccotedelices

LA MAISON DE L'EMPLOI VOUS INFORME

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous n'êtes pas en formation, vous êtes sans emploi ?
Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement intensif de 4 à 6 mois dans le cadre du DAVEQE (Dispositif d'Accompagnement Vers la Qualification et l'Emploi) financé par le F.S.E. (Fonds Social Européen).

Pour être mis en relation avec une conseillère ASPROCEP déléguée à ce dispositif contactez la Maison de l'Emploi du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Maison de l'Emploi
Place Bernard Monge (anciennement Place Haute de la Pounche)
Bd Ange Martin
Tél. : 04 86 67 46 40
maison.emploi@allauch.com

ALLAUCH

Wyplay, "une des meilleures équipes mondiales de la télé"

Jacques Bourgninaud, dirigeant de cette PME qui loue les locaux du groupe Laphal, devant des bancs de test. / PHOTOS NICOLAS VALLAURI

D'Allauch à Las Vegas, il n'y a qu'un pas... que Wyplay franchit désormais depuis 10 ans. L'entreprise, qui a élu domicile au 200, avenue de Provence, n'œuvre pas dans l'exportation de suce-miel ou autres spécialités locales... Dans la capitale mondiale du jeu, elle fait son business au CES (*Consumer electronic show*), le plus grand salon mondial consacré à l'électronique grand public. Et cette année encore, lors de la première semaine de janvier.

Wyplay, pour faire simple, conçoit une solution logicielle pour les box de télévision. La PME emploie 150 personnes, dont 40 contractuels et une trentaine d'Indiens. Elle possède aussi deux petits bureaux à Sophia Antipolis et à Montpellier. *"En France, on bosse pour SFR et Canal+*, avance Jacques Bourgninaud, 52 ans, qui préside la société. *On est un peu comme le Windows d'un ordinateur ou l'Android d'un téléphone. Bouygues achète à l'étranger, Orange et Free ont leurs propres développeurs."* Mais le marché est mondial et, l'année 2016 a été particulièrement fructueuse pour cette PME qui a décroché des contrats avec le plus gros opérateur de télé indien, Dish TV, mais aussi Telefonica, qui domine en Espagne et en Amérique du Sud et le mastodonte américain AT&T. *"Une année importante*, lâche modestement le dirigeant. *On commence à être visibles et normalement on devrait en récolter les fruits prochainement."* Wyplay s'est aussi ancrée en Italie (Vodafone, Sky) ou en Belgique (Vodacom).

Esprit start-up

"Le CES de Las Vegas est un de nos deux salons mondiaux de référence, avec l'IBC à Amsterdam en septembre. Au début, il y a 10 ans, on y était invités par ST Microelectronics pour une co-promotion de nos produits et, depuis 6 ans, on a atteint une taille suffisante pour louer notre propre emplacement, poursuit Jacques Bourgninaud. *C'est là que nous avons pu rencontrer parmi nos plus gros clients, car les grands décideurs y participent et nous leur montrons nos dernières démos. Du fait de notre activité de B to B (business to business), nous sommes installés dans des suites autour du salon où nous recevons sur invitation à un niveau top managerial. Et ne pas y être, c'est ne pas occuper le terrain face à nos compétiteurs."*

> **"Des développeurs, des chefs de projets, des geeks trentenaires."**

Pourtant, aller à Las Vegas représente un coût certain pour l'entreprise: 25 000 euros pour qu'une dizaine de ses représentants puissent s'y rendre. Et puis, il y a les salons locaux, en Inde, à Singapour et ailleurs.

Né à Bourges, Jacque Borgninoud est arrivé à Marseille en 1983. Après avoir décroché une maîtrise de comptabilité-finances à l'université d'Aix-Marseille puis un DESS management des activités de service à l'IAE d'Aix, il s'est *"branché à la technologie en travaillant pour la société Neotion, à Aubagne. De là, on a décidé de créer Wyplay, avec trois associés et sept ingénieurs. Et tous travaillent toujours ici!"* Sur les 150 employés, dont la plupart vivent dans le coin, une dizaine de femmes seulement. *"C'est une industrie très masculine*, reconnaît le chef d'entreprise. *Des développeurs, des chefs de projets, une majorité de geeks trentenaires."* Pour satisfaire les désirs de cette génération Y, le patron favorise l'esprit *start-up*: pas de *dress-code*, une déco moderne, des affichages en anglais, un patio où se déroulent des apéros DJ une fois par mois, des groupes de sport, des sessions jeux vidéo... La convivialité, ça s'entretient.

Une difficulté de ne pas être la capitale? *"On nous demande souvent: pourquoi pas Paris? Alors déjà parce qu'on est d'ici, tranche-t-il. Et puis nous bénéficions d'une vraie qualité de vie pour nos employés. On est quasi en vacances dès qu'on arrête de bosser. Alors nos clients sont intrigués, ça les change !"* Il faut dire que le dirigeant semble plutôt confiant. *"Le niveau technique est très élevé ici, nous avons une des meilleures équipes mondiales de la télé."*

EN QUÊTE D'INNOVATION PERMANENTE

L'an dernier, Wyplay a réalisé un chiffre d'affaires de 12 M€, pour 600 000 € de résultat net. "On espère plus de 16 M€ de chiffre d'affaires en 2017 et on va miser une vingtaine d'embauches, note Jacques Bourgninaud. Depuis la création de la société en 2006, on a levé 30 M€ de fonds d'investissement en quatre tours de financement: c'est une des plus grosses levées de fonds de notre secteur." "On a été les premiers à mettre notre solution logicielle en 'open source', s'enorgueillit aussi le dirigeant. C'est-à-dire disponible pour les partenaires qui adhèrent à notre communauté, dont on a créé un symbole pour une meilleure reconnaissance de notre marque dans un monde technologique fourmillant d'acronymes: il s'agit de Frog, représentée par une grenouille (la mascotte trône même dans le hall d'entrée de l'entreprise). Pour Wyplay, le challenge réside dans l'innovation permanente, dans l'anticipation des usages, face à une consommation qui évolue fortement avec le muti-écrans, la télé à la demande et la personnalisation des programmes que permettent les moteurs de recommandation.

S.T.

150 employés travaillent pour cette société plutôt discrète.

La Provence du 31 janvier 2017

Wyplay a choisi Allauch pour sa qualité de vie

Dans la Provence du 31 janvier dernier, un bel article a été consacré à une entreprise de pointe installée sur la commune.

La société Wyplay conçoit des logiciels pour les box de télévision. Elle emploie 150 personnes et travaille avec des opérateurs dans le monde entier : Inde, Amérique du Sud, Espagne …

Il est légitime de se demander pourquoi cette société s'est installée à Allauch et non pas à Paris par exemple. La réponse de Jacques BOURGNINAUD, dirigeant de la P.M.E , est simple :

«On nous demande souvent: pourquoi pas Paris ? Alors déjà parce qu'on est d'ici, tranche-t-il. ***Et puis nous bénéficions d'une vraie qualité de vie pour nos employés. On est quasi en vacances dès qu'on arrête de bosser. Alors nos clients sont intrigués, ça les change !****».*

Nous pouvons nous réjouir que la qualité de vie, construite au fil du temps, est un critère pour des entreprises de pointe qui viennent à Allauch.

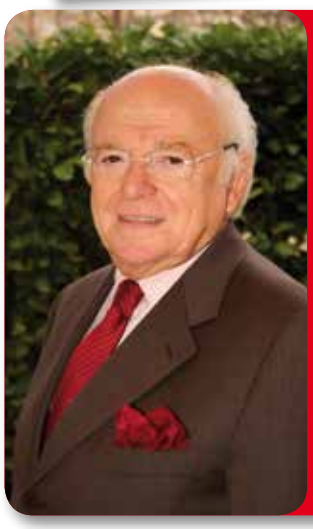

QUESTION À...

CHRISTIAN JAILLE

Élu au Conseil de Territoire, délégué au développement économique

Si beaucoup de start-ups françaises choisissent de s'exiler à l'étranger, Wyplay a choisi de s'implanter à Allauch. Pourquoi selon vous ?

«Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises cherchent un confort et une qualité de vie plus chaleureux et plus en adéquation avec leurs activités, loin du brouhaha des grandes villes. Allauch est une commune dynamique, avec toutes les commodités qui a su conserver son authenticité et préserver son cadre de vie. Voici pourquoi elle attire des entreprises de pointe comme Wyplay et nous en sommes très fiers. Elles témoignent de la qualité du travail entrepris par la Municipalité depuis plus de 40 ans. Ce bel exemple de réussite économique, doit nous motiver pour inviter d'autres Start-Ups à postuler pour s'implanter dans les zones dédiées à l'activité commerciale de notre commune».

Les nouveaux commerces et entreprises

«LE FIL D'OLYMPE»
Atelier artisanal de confection de sacs
Magali et Olivier CONFORTINI
Boutique en ligne : tictail.com/s/lefildolympe
ou sur Facebook, Twitter et Instagram

«LES ARTISAN'ELLES»
Miel et Savon de fabrication artisanale
Béatrice NEGREL, apicultrice récoltant
& Nelly DARNET, artisan savonnier
5, rue Fernand Rambert
Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h30.
facebook.com/delicesdamebea/

«EDEN» - Articles de cérémonie
Karine D'AURIA
19, rue Frédéric Chevillon
Tél. : 07 84 38 29 16
Du mardi au samedi de 8h à 12h et de14h à 19h
Dimanche de 8h à 12h

«L'AUTHENTIK BURGER» - Restauration rapide
Laura ASSANTE
Rue Pierre Curie
Tél. : 09 86 64 15 22
Tous les soirs de 18h30 à 22h30
Fermé le mardi

«LA FABRIQUE DU CHEF»
Chef à domicile et cours de cuisine
Fabien PIERRET
8, rue Fernand Rambert
Tél. : 06 84 38 09 68
https://www.facebook.com/lafabriqueduchef
Sur rendez-vous

NATUR HOUSE - Centre de rééquilibrage alimentaire
Morgan MAIZE
CC Jet du d'eau - 602, Av du 7ème RTA
Tél. : 04 91 08 72 96
azur-dietetique@orange.fr
Du Lundi au Vendredi 9h00 à 13h00 15h00 à 19h00.

« GUINOT » - Institut de beauté
Sandra SAILLIO
Le Carré d'Or - 70, Av du Canton Vert
Tél. : 09 51 81 60 82
guinotallauch@allauch.com
Du lundi au vendredi de 10h à 18h30. Le samedi de 10h à 18h.

LE PARADIS DES ENFANTS - Articles d'anniversaire pour enfants
Jean CINO
Place benjamin Chappe
Tél. : 06 13 37 47 71
Lundi de 14h à 19h. Du mardi au dimanche de 9h à 12h et de14h à 19h

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ET D'ENSEIGNE

«INSTITUT PAU D'ANGE» - Institut de beauté
Pauline & Daphnée MARIN
33, rue Fernand Rambert
Tél. : 06 26 77 25 93
Du lundi au samedi de 9h à 18h
www.flashtaville.com/instituts-de-beaute/allauch/pau-d-ange.html

«MALOU» - Restaurant
Philippe HERNANDEZ
4, rue Fernand Rambert
Tél. : 09 54 39 66 49
Du lundi au samedi de 11h45 à 14h
Le vendredi et samedi de 19h30 à 22h

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.

Commerces : ouverture dominicale pour 2017

La loi «Pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques» du 6 août 2015 dite loi Macron donne pour compétence au Maire d'accorder chaque année l'ouverture de douze dimanches au maximum (contre cinq auparavant) aux établissements commerciaux de vente au détail.

Pour Allauch, cette mesure permettra de favoriser l'ouverture des commerces en période de fêtes et manifestations des noyaux villageois.

Ainsi, la Municipalité a acté par délibération en Conseil Municipal du 7 décembre 2016, le calendrier d'ouverture dominicale 2017 ci-dessous.

- **Dimanche 8 janvier 2017 :** Fête de la Saint-Clair
- **Dimanche 2 avril 2017** : Fête des Fleurs
- **Dimanche 21 mai 2017 :** Fête des moulins et du patrimoine meulier
- **Dimanche 25 juin 2017 :** Fête de la Saint-Jean
- **Dimanche 6 août 2017 :** Fête de la Saint-Laurent
- **Dimanche 13 août 2017 :** Fête de la Saint-Laurent
- **Dimanche 17 septembre 2017 :** Journée Européenne du patrimoine
- **Dimanche 3 décembre 2017 :** Fête de l'âne
- **Dimanche 10 décembre 2017 :** Marché de Noël
- **Dimanche 24 décembre 2017 :** Fêtes de Noël
- **Dimanche 31 décembre 2017 :** Saint-Sylvestre

DON DE SANG

QUELQUES MINUTES POUR SAUVER DES VIES

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue.

Créée en 1982, l'amicale pour le don de sang bénévole d'Allauch est présidée par Jean-Pierre TESSIER depuis 28 ans. Un engagement sans faille au sein de cette association où son action est appuyée par un vice président, un trésorier, un vice-trésorier et deux secrétaires qui constituent le bureau.
120 personnes sont présentes lors de chaque collecte qui sont organisées tous les deux mois à l'Espace Robert Ollive.
Réservations de salles, dossiers de subventions, organisation de l'assemblée générale, banderoles, affiches ... notre sémillant retraité prend son rôle de président très à coeur.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour.

A certaines périodes de l'année, les dons sont moins nombreux, ce qui entraîne fréquemment une diminution des réserves de produits sanguins, alors que les besoins des malades restent importants.

En règle générale, le don de sang est ouvert à toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé et pesant au moins 50 kilos.
Néanmoins il existe des contre indications qui

« Donner son sang, c'est offrir la vie »

Le don de sang est un acte généreux, altruiste et citoyen. L'amicale d'Allauch est à la recherche de donneurs mais aussi de bénévoles prêts à s'engager sur le terrain pour relayer son action.

La prochaine assemblée générale de l'association se tiendra le mardi 28 mars 2017, de 18h à 20h, au Foyer des Anciens au Logis-Neuf.

Agenda des collectes 2017 à Allauch, Espace Robert Ollive
Vendredi 11 mars, de 15h à 19h30
Vendredi 6 mai, de 15h à 19h30
Vendredi 1er juillet, de 15h à 19h
Vendredi 22 septembre, de 15h à 19h30
Vendredi 24 novembre, de 15h à 19h30

Amicale pour le
Don de Sang Bénévole d'Allauch
M. Jean-Pierre TESSIER
Tél. : 04 91 68 71 66

pour la plupart sont temporaires, vous pouvez répondre à un questionnaire en ligne afin de savoir si vous pouvez donner votre sang : dondesang.efs.sante.fr/test-aptitude-au-don

Pour garantir la bonne santé du donneur, un délai de 2 à 8 semaines (selon le type de don) est à respecter entre deux dons.

Le but de l'amicale pour le don de sang bénévole d'Allauch est bien évidemment d'inciter un maximum de personnes à donner leur sang. Un geste qui sauve et qui ne prend au total que 45 minutes. Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang. C'est le cas lorsqu'une hémorragie se produit mais il faut aussi ajouter les maladies du sang qui nécessitent des transfusions tout au long de la vie, ainsi que les besoins en cancérologie.

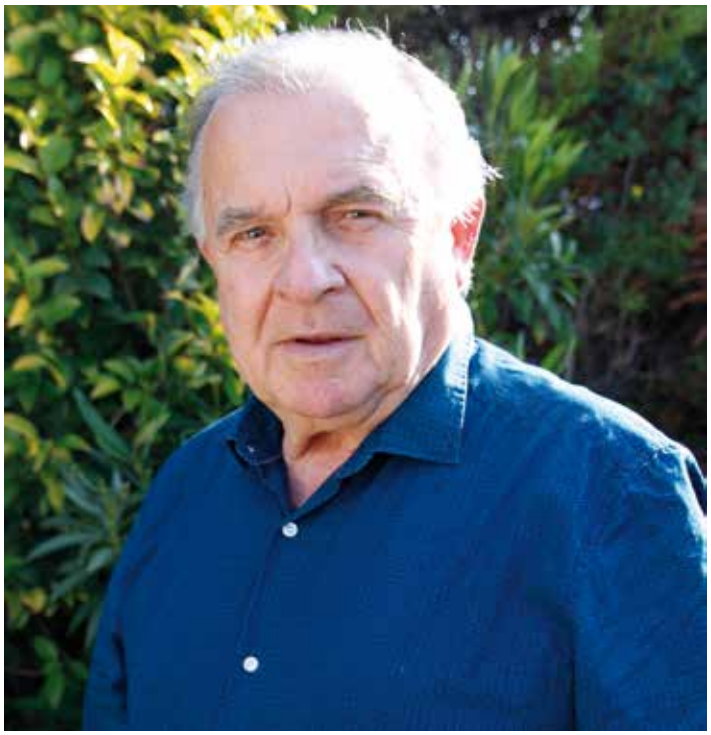

Jean-Pierre TESSIER, fondateur et Président de l'association l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole d'Allauch.

TAEKWONDO

AXEL LUPORI, UN AVENIR EN OR

Axel Lupori, athlète de l'école de Taekwondo d'Allauch (ETKDA), présidé par Johan Aroun.

Axel LUPORI est un jeune allaudien, lycéen en terminale S, pour la quatrième année avec le statut de sportif de haut niveau.

A 17 ans et demi, il est cinq fois champion de France de Taekwondo. Il a participé en tant que membre de l'équipe de France à deux championnats d'Europe et, en novembre, au championnat du monde junior au Canada.

Lors de ce dernier championnat du monde, il a eu, aux dires de ses entraîneurs, un parcours exemplaire avec un réel engagement martial. Cependant, contre un redoutable concurrent américain qui finira troisième de la compétition, l'une de ses envolées le fera mal tomber et rester au sol...

Après un mois et demi de repos, il a repris l'entraînement avec quatre objectifs : décrocher son bac S, remporter le championnat de France senior, le championnat d'Europe - 21ans et avec la ferme volonté d'intégrer l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance en septembre (INSEP). Lors du championnat de France Espoir, le 5 février 2017, à Bourges, Axel a décroché le titre de vice- champion. Nous lui souhaitons un futur à la hauteur de ses ambitions avec de nombreux podiums à la clé. Aux quatre coins du monde, La Marseillaise n'a pas fini de résonner.

GGA

CHAMPION DE FRANCE

Le club de trampoline Génération Gymnique d'Allauch (GGA), présidé par M. Janin, a été sacré champion de France 3ème Division par équipe, à La Seyne-Sur-Mer, en novembre dernier.

Un nouveau titre au palmarès de nos trampolinistes, qui en individuel ou en collectif, font toujours briller les couleurs d'Allauch.

TENNIS

SARA COGNARD, VAINQUEUR DU CIRCUIT TENNIS «LA PROVENCE»

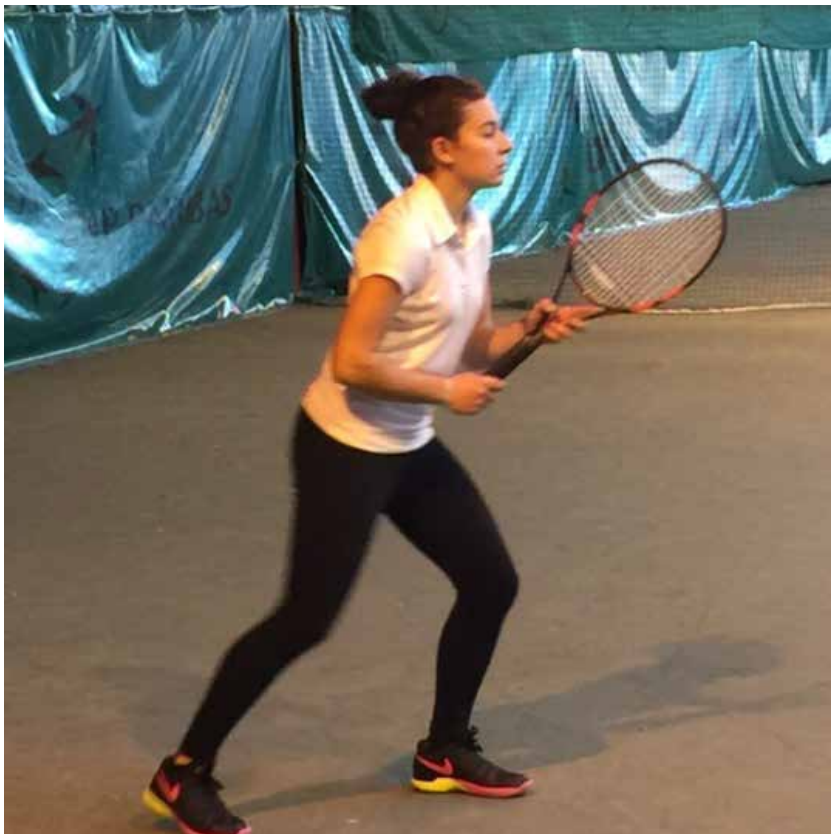

Licenciée de l'Allaudien Tennis Club, présidé par M. JeanJean, Sara Cognard, 17 ans, a écrasé la concurrence lors de l'édition 2016 du circuit tennis «La Provence».
Elle remporte la première place avec 63 points d'avance sur sa dauphine. Lors de la remise des prix, elle s'est vue remettre le précieux sésame pour assister à des matchs du prestigieux tournoi de Roland Garros en juin, à Paris.
Une belle victoire pour Sara qui laisse présager un bel avenir sportif à notre jeune joueuse.
Aujourd'hui, elle est classée 15 et elle suit une formation AMT pour initier les enfants au tennis.

COUNTRY NEW LINE

COMPÉTITION DE LINE DANCE

L'association Country New Line a présenté deux compétitrices allaudiennes à la compétition de LINE DANCE organisée à Milan en novembre dernier, l'«Italian Country Western Dance Championships».

Marie-France La Briola, présidente de l'association, remporte la première place en «Modern Line A / Platinum» et Suzy Rios termine également à la première place (ex-aequo) dans la catégorie «Classic Intermediate/silver».
Un grand bravo pour ces excellentes performances.

SAINTE-BARBE

La cérémonie de la Sainte-Barbe du centre de secours d'Allauch, s'est déroulée samedi 3 décembre 2016. L'occasion de remettre les décorations et les avancements de grades après la traditionnelle revue des troupes. Synonyme de convivialité, la cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

HOMMAGE

Le 5 décembre dernier la Municipalité, représentée par Charles DALMASSO, Adjoint au Maire délégué à la sécurité, Messieurs BARTOLI-MAUGIRON et HUE, Présidents des associations d'anciens combattants et leurs adhérents ont rendu hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

CONCOURS DE CRÈCHES

Remise des prix du 26ème concours de crèches organisé par le Syndicat d'Initiative le 22 janvier 2017. Cette cérémonie récompense chaque année les nombreux participants qui réalisent avec beaucoup de passion et dans la pure tradition provençale la représentation de la nativité. Merci à Véronique GUIEN, présidente de l'association, pour le maintien de cette tradition si chère aux Allaudiens.

SALON DES VINS

3ème édition Salon des vins et de la gastronomie organisé par le Lions Club Sabline de Provence, présidé par Madame Brigitte JONCHERAIS, avec l'aimable concours de la Ville d'Allauch les 4 et 5 février.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

«ENTRE OMBRES ET LUMIÈRES»

SCÈNES DE VIE À L'HÔPITAL

L'exposition photographique de Jean-Luc LOPEZ «Entre Ombres et lumières - Scènes de Vie à l'Hôpital» a été présentée au mois de janvier à l'Hôpital Louis Brunet d'Allauch.

Le Maire, Roland POVINELLI, a souhaité, dans un esprit d'échange et de convivialité, créer du lien en organisant, au centre hospitalier Louis Brunet, une exposition avec pour thème les «scènes de vie» à l'Hôpital.

Jean-Luc LOPEZ, photographe allaudien, a su apporter son regard curieux et humain sur le quotidien de l'Hôpital d'Allauch ; le bien vivre ensemble prend ici tout son sens.

Un voyage en immersion, au plus près des patients, du personnel et des soignants, sans fard ni artifice mais avec beaucoup de pudeur et de délicatesse.

Des clichés en noir et blanc, dans l'ombre, à travers lesquels transparaît la lumière, grâce au talent de l'artiste.

« LA NUIT DE LA LECTURE »
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE «BERNARD MONGE»

Le 14 janvier 2017, le Ministère de la Culture et de la communication lançait sa première édition de «La Nuit de la Lecture» dans toutes les bibliothèques et librairies de France.

A cette occasion, la Bibliothèque Municipale «Bernard Monge» a ouvert ses portes au public jusqu'à 22h les invitant ainsi à découvrir ou redécouvrir la richesse de ce lieu culturel.

Au programme, des ateliers aussi ludiques que magiques avec : un parcours ensorcelant inspiré de l'un des plus célèbres personnages de la littérature jeunesse, une cérémonie d'accueil et répartition dans les 4 maisons de Poudlard, un atelier d'écriture à la plume, un atelier de baguettes magique, une chasse aux Horcruxes, une partie d'échecs, un questionnaire sur la saga Harry Potter, une cérémonie de remise des diplômes et des cadeaux pour les vainqueurs.

Un beau succès qui s'est terminé par un moment convivial autour d'un apéritif.

Pour illustrer l'évènement, le Ministère de la Culture et de la Communication a posté sur son compte Facebook 4 photos sur les 1500 animations programmées partout en France, dont une de la Bibliothèque Municipale d'Allauch et ses petits sorciers.

QUESTION À...
DANIEL BOYER
Conseiller Municipal, délégué à la Culture

La Bibliothèque Municipale a fait le plein lors de sa participation à la 1ère édition de la «Nuit de la Lecture» en janvier dernier. Quelle est la recette de cette belle réussite ?

«Effectivement, ce fut un joli succès. Le public était nombreux et notre participation fut d'ailleurs récompensée par le Ministère de la Culture et de la Communication qui a publié une photo de nos animations sur les 1500 qui ont eu lieu partout en France. Quant à la recette c'est simple : du dynamisme, du savoir-faire et beaucoup de professionnalisme. Je profite de l'occasion pour féliciter l'ensemble de l'équipe pour son investissement tout au long de l'année.»

PIERRE ROUBERTOUX

L'ART DE RENDRE LA SCIENCE ACCESSIBLE À TOUS

Il y a 12 ans, Pierre ROUBERTOUX proposait à notre Maire, qui l'a accepté, de créer un cycle de conférences scientifiques dénommé « Les Sentiers de la Connaissance ». L'objectif était de vulgariser la science pour la rendre accessible au plus grand nombre. Après plus d'une décennie, le succès est au rendez-vous. Cela peut s'expliquer par la qualité des intervenants et le déroulement de la soirée. En effet, après une heure d'exposé, la parole est laissée au public afin de poser toutes les questions qu'il souhaite au conférencier. Une interaction riche d'enseignements.

Mais qui est ce professeur ROUBERTOUX, initiateur des « Sentiers de la Connaissance » et pourquoi les a-t-il créés ? Pour répondre à ces questions, nous l'avons rencontré. Zoom sur un grand professeur, simple et modeste !

QUI EST LE PROFESSEUR ROUBERTOUX ?

Titulaire d'un doctorat d'État en statistiques, puis d'un second en génétique moléculaire, Pierre Roubertoux a été professeur de génétique à l'université Paris-V, et à celle d'Orléans. Il a créé et dirigé le laboratoire «Génétique, neurogénétique, comportement» du Centre National de la Recherche Scientifique. Il est aujourd'hui Professeur émérite à Aix-Marseille Université dans le laboratoire que dirige le Professeur Nicolas Lévy. Ses travaux sur la découverte de gènes liés à des comportements lui ont valu le prix Theodosius Dobzhansky, aux Etats-Unis.
Par ailleurs, passionné de musique, il est titulaire d'un diplôme en musicologie.

Allauch Actualités : Comment vous est venue l'idée de créer ce cycle de conférences ?
Pierre ROUBERTOUX : *Lorsque je dirigeais l'institut de transgénose du CNRS à Orléans, les journalistes, notamment les télévisions, venaient régulièrement dès qu'ils souhaitaient réaliser un sujet sur une découverte génétique. Le lendemain, le gens me disaient : «c'est bien mais j'ai pas tout compris». J'ai pris conscience qu'il y avait une nécessité de rendre accessible la science.*

A.A. : Y'a t-il d'autres raisons ?
P.R. : *En réalité, je pense que le savoir doit sortir des laboratoires. Il convient de casser le schéma habituel de la diffusion de la connaissance : laboratoire puis la presse spécialisée scientifique et la presse généraliste. Nous, enseignants chercheurs, nous nous devons de créer un lien direct avec le public, c'est même un devoir. Nous devons être animés par une volonté de faire partager nos recherches, comme nous le faisons avec les étudiants.*

A.A. : Cette volonté de partage du savoir est une particularité de l'enseignement supérieur ?
P.R. : *Non pas du tout, ce partage du savoir est commun à l'ensemble du système éducatif. Ce qui est la particularité de l'Université, c'est que les enseignants chercheurs y partagent un savoir qu'ils ont contribué à créer. Ce dont nous parlons nous le pratiquons au quotidien.*

A.A. : Comment choisissez-vous les intervenants des conférences ?
P.R. : *Ce sont tout d'abord des chercheurs qui ont travaillé ou travaillent encore sur les sujets qu'ils présentent. Ils ont donc une connaissance pointue sur le thème développé. Ce n'est pourtant pas suffisant. A mon sens, ils ont aussi besoin d'avoir des qualités essentielles dans ce type d'exercice : une grande capacité d'adaptation et surtout une passion pour ce qu'ils font. Il est vrai que plus l'expérience acquise est longue, plus le champ de la connaissance est étendu et plus le conférencier a la facilité de simplifier son propos pour le rendre accessible au plus grand nombre.*

A.A. : Après 12 ans, quel est votre sentiment sur l'évolution des « Sentiers de la Connaissance » ?
P.R. : *Chaque mois, c'est un moment d'échange unique. Le public est au rendez-vous de ce cycle de conférences. Il y a certes des habitués mais souvent nous voyons des personnes intéressées particulièrement par tel ou tel sujet. Il ne s'agit pas d'un cours magistral. Le nombre de participants permet un échange de qualité avec le conférencier, prolongeant parfaitement son exposé.*

«LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE»
PROGRAMME :

Jeudi 16 mars 2017
«De nouvelles boîtes à outils pour soigner les maladies» - par Marc BARTOLI (Docteur ès Sciences, Aix-Marseille Université, CNRS et INSERM U-910, Génétique Médicale, Génomique fonctionnelle).

Jeudi 13 avril 2017
«Intelligence sociale du chien» - par Florence GAUNET (Docteur ès Sciences, Aix-Marseille Université, CNRS, LPC)

Jeudi 11 mai 2017
«Naissance de la musique contemporaine»- par Pierre L. ROUBERTOUX (Professeur, Aix-Marseille Université)

Jeudi 15 juin 2017
«Le voyage du Solide, une aventure maritime marseillaise en pleine tourmente révolutionnaire»- par Jean-Pierre BAU (Museum d'Histoire Naturelle, Paris)

Conférences à 19h à l'Espace François Mitterrand.
Entrée libre.
Renseignements Maison du Tourisme Louis Ardissone Tél. : 04 91 10 49 20

Un grand bravo à l'ensemble des comédiens amateurs (petits et grands) qui ont brillamment rejoué samedi 10 décembre 2016 dans le spectacle mis en scène par Jacques DURBEC, «l'Épidémie» d'après Octave MIRBEAU.

«La musique, c'est le souffle, la vie, mais n'oublions jamais que la chanson est un gage d'éternité». «Chanter pour exister», le dernier spectacle mis en scène par Jacques DURBEC, vous a été proposé le 10 février par la Ville d'Allauch.

Présentation du Recueil des Communications à l'Université Populaire Provençale d'Allauch, présidée par Odile DELMAS, samedi 28 janvier, par la Coordination Générale Parlaren au Moulin Bleu.

Concert de la Chandeleur en l'église Saint-Sébastien organisé par l'association «Pour Notre-Dame du Château» présidée par le Père LEPOUTRE, dimanche 5 février. Avec au basson Marc DUVERNOIS, professeur au Conservatoire d'Aix en Provence, à la clarinette, Jean-David PALOYAN, professeur de clarinette dans la région lyonnaise et Daniel PALOYAN, professeur de clarinette au Conservatoire d'Aix en Provence.

LOCATIONS SAISONNIERES : INFORMEZ-VOUS !!!

Vous êtes propriétaire d'un meublé ou d'une chambre que vous louez ?
Vous devez déclarer cet hébergement en mairie.

QU'EST-CE QU'UN MEUBLÉ DE TOURISME ?

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile (article D 324-1 du code du tourisme).
La location d'un meublé de tourisme ne peut pas excéder 90 jours à la même personne.

Deux cas de figure :

1. Le meublé n'est pas votre résidence principale :
Il s'agit d'un appartement ou d'une villa dont vous êtes propriétaire que vous n'habitez pas même si celui-ci est le rez de chaussée ou le premier étage de votre résidence principale. Si vous ne l'habitez pas et le louez en meublé de tourisme, vous avez obligation de le déclarer en mairie.

La déclaration en mairie d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire dès lors qu'il ne constitue pas la résidence principale et vous avez obligation de collecter la taxe de séjour auprès de vos clients et de la reverser à la collectivité.

2. Le meublé est votre résidence principale et vous le louez quelques semaines par an :
La résidence principale ne peut être louée plus de 4 mois dans l'année.

Vous êtes dispensés d'une déclaration en mairie, mais vous avez obligation de collecter la taxe de séjour auprès de vos clients et de la reverser à la collectivité. Vous devez donc vous faire connaitre auprès de la Maison du Tourisme.

QU'EST-CE QU'UNE CHAMBRE D'HOTES ?

Une chambre d'hôte est une chambre meublée située chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes pour une ou plusieurs nuitées (petit déjeuner inclus). L'activité de location de chambres d'hôte est limitée à un nombre maximal de cinq chambres par habitation pour une capacité maximale d'accueil de quinze personnes (article L. 324-3 du code du Tourisme). L'accueil est assuré par l'habitant qui se doit de prévoir aussi le petit déjeuner. Chaque chambre d'hôtes donne accès à une salle d'eau et à un WC. Elle est en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. La location est assortie, au minimum, de la fourniture du linge de maison.
Il n'existe pas de classement pour les chambres d'hôtes mais des labels.

Attention : Selon l'article L. 324-4 du code du Tourisme, vous avez l'obligation de déclarer votre location de chambre en mairie et de collecter la taxe de séjour auprès de vos clients pour la reverser à la collectivité.

OU FAIRE MA DECLARATION DE MEUBLE DE TOURISME OU DE CHAMBRE D'HOTES ?

A la Maison du Tourisme Louis Ardissone
Esplanade Frédéric Mistral
13190 ALLAUCH
Tél : 04 91 10 49 20
Ou sur le site Internet :
http://jedeclareenligne.visitprovence.com

Une fois la déclaration validée, le propriétaire se verra remettre un récépissé de déclaration utile pour tout contrôle.
La déclaration précise l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme ou de la chambre d'hôtes, le nombre de pièces composant le meublé, ou le nombre de chambres d'hôtes proposées à la location, le nombre de lits, la ou les périodes prévisionnelles de location et, le cas échéant, la date de la décision de classement et le niveau de classement des meublés de tourisme.
Tout changement concernant les éléments d'information que comporte la déclaration fait l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.
TOUTE PERSONNE NE FAISANT PAS DE DECLARATION EST PASSIBLE D'UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'A 450 €.

QU'EST-CE QUE LA TAXE DE SEJOUR ?

Les communes peuvent demander aux touristes séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Cette taxe permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels touristiques dans un but touristique.
La taxe de séjour et la période durant laquelle elle s'applique sont déterminées par le conseil municipal de la commune. Le Département peut, par ailleurs, instituer une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour. Cette taxe additionnelle est recouvrée en même temps que la taxe de séjour communale par l'hébergeur.

La Commune d'Allauch a ainsi institué une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire depuis plusieurs années. Il a été décidé par délibération n°2016/30 votée le 29 septembre 2016 par le Conseil Municipal d'appliquer à partir du 1er janvier 2017 cette taxe de séjour au réel. Cette taxe est calculée par personne et par nuitée et est collectée par le logeur directement au touriste, en même temps qu'est facturée la prestation d'hébergement. Le Conseil Départemental a également délibéré le 29 janvier 2016 pour instaurer une taxe de séjour additionnelle à la taxe de séjour percue par les communes pour une application au 1er janvier 2017. Le logeur collectera cette taxe en même temps que la taxe communale et la reversera à la Commune et c'est cette dernière qui se chargera d'adresser au Département la collecte de cette taxe de séjour départementale.

COMMENT LA COLLECTER ?

En votre qualité d'hébergeur, vous êtes amenés à percevoir le produit de la taxe de séjour. **Tous les hébergements sont concernés dès lors que la nuitée se fait à titre onéreux et ceci que vous soyez professionnels ou non.**

La taxe doit être collectée par vos soins auprès des clients une fois la nuitée effectuée. Les tarifs de cette taxe par personne et par nuitée en fonction de la nature de l'hébergement sont fixés par la délibération (renseignements auprès de la Maison du Tourisme).
A chaque fin de mois le logeur doit déclarer le nombre de nuitées collectées et tous les quatre mois il doit reverser la somme de cette collecte à la collectivité.
Afin de faciliter la déclaration et la collecte, la ville d'Allauch, en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme, a mis en place une plateforme internet : allauch.taxesejour.fr. Cette dernière permet aux hébergeurs de faire la déclaration mensuelle directement sur la plateforme et de payer en ligne à la fin de chaque quadrimestre.

QUESTION À...

BERNARD BEGON

Conseiller Municipal délégué au Tourisme et à la promotion de la ville

Qu'en est-il du Tourisme à Allauch ?

«Allauch dispose de nombreux atouts touristiques : ses collines, son village plein de charme, son patrimoine, ses manifestations traditionnelles : Saint-Jean, Saint Clair, Saint Laurent, Crèche de Gilbert ORSINI, Descente des Bergers, Marché de Noël ... Nombreux sont les touristes qui viennent découvrir nos richesses. Pour autant, même si ils le voulaient, les visiteurs ont des difficultés à rester à Allauch faute de chambres d'hôtel suffisantes. Avec la Maison du Tourisme, nous sommes là pour les aider, les conseiller et autant que possible leur simplifier les démarches administratives.»

La plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour de la Ville d'Allauch.

EN RESUME...

1. Je loue une chambre ou un meublé, je le déclare en mairie (à la Maison du Tourisme ou sur http://jedeclareenligne.visitprovence.com.). Si l'hébergement est mon habitation principale et que je la loue moins de quatre mois par an, je ne la déclare pas mais j'en informe la Maison du Tourisme.

2. Je collecte la taxe de séjour auprès des touristes qui louent ma chambre, mon meublé de tourisme ou ma résidence principale au tarif indiqué par la Maison du Tourisme fixé par délibération.

3. J'effectue ma déclaration à la fin de chaque mois sur allauch.taxesejour.fr (avant le 15 du mois suivant) ou à la Maison du Tourisme (avant le 10). Si vous avez effectué une déclaration de votre hébergement en mairie, vous recevrez automatiquement des identifiants vous permettant de vous connecter sur allauch.taxesejour.fr.

Si vous n'avez pas d'obligation de déclaration (vous louez votre résidence principale) mais que vous vous êtes rapprochés de la Maison du Tourisme vous recevrez également ces identifiants.

4. Je reverse la taxe de séjour collectée à chaque fin de quadrimestre en effectuant le paiement sur la plateforme.

L'article R 2333-54 du CGCT prévoit des sanctions en matière de taxe de séjour. Ainsi, la non perception de la taxe de séjour ou l'absence de reversement de la taxe sont sanctionnables par une contravention de 4ème classe pouvant aller jusqu'à 750 €. Une procédure de taxation d'office peut également être mise en place par la collectivité.

Toutes les infos sur : allauch.taxesjour.fr
ou à la Maison du Tourisme Louis Ardissone
04 91 10 49 20

ISABELLE LEVY

UNE ÉLUE DE TERRAIN IMPLIQUÉE

Isabelle LEVY est élue aux côtés de Roland POVINELLI depuis 2008.
Secrétaire de Direction dans une école privée, elle est très investie au service de la population et dans la vie associative.
Monsieur le Maire a confié à cette élue deux délégations différentes dans lesquelles Isabelle LEVY s'épanouit pleinement : la protection animale et les droits de la Femme.

Pour en savoir plus sur la manière dont cette élue aborde les responsabilités municipales qui sont les siennes, nous avons décidé d'aller à sa rencontre. Portrait d'une femme au service des autres.

Allauch Actualités : Isabelle, vous avez deux délégations qui semblent éloignées les unes des autres. Quelle en est le fil rouge pour vous ?
Isabelle LEVY : *Les apparences sont souvent trompeuses. La protection animale et les droits de la Femme sont des domaines dans lesquels je me sens bien car ils font appel à deux aspects de ma personnalité : mon empathie pour les êtres vivants et ma capacité d'écoute de mes concitoyens. Vous le voyez, il y a une grande cohérence dans les délégations que j'exerce.*

A.A. : Nous vous proposons de nous présenter, pour chacune de vos délégations votre manière de l'aborder. Commençons par la protection animale.
I.L. : *Vous le savez, sans doute, Monsieur le Maire est très attaché à la condition animale depuis longtemps. Lorsqu'il était Sénateur, il a fait de nombreuses propositions de lois dans ce domaine. Dans le cadre de ses fonctions, un Maire a des responsabilités et des obligations en ce qui concerne les animaux errants : la nécessité de disposer ou de conventionner avec une fourrière et la gestion de l'animal en ville notamment la stérilisation des chats errants. La ville d'Allauch est vigilante à l'application rigoureuse de ces règles. Nous avons donc signé une convention avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de Marseille qui fait fonction de fourrière.*

A.A. : Allauch est sans doute l'une des rares communes de France, peut-être même la seule, à avoir créé un service protection animale, quel est son rôle ?
I.L. : *Notre service protection des animaux organise tout au long de l'année (et ce depuis 2008) des campagnes de stérilisation sur toute la commune. Les chats piégés sont ensuite relâchés dans leur lieu de vie et soignés si nécessaire. Il faut savoir que les chats errants appartiennent à la commune.*
Par ailleurs, les animaux errants sont récupérés par la fourrière, après l'appel de notre service, ou par la Police Municipale qui va les identifier. S'ils ne sont pas pucés, celle-ci appellera la S.P.A. de Marseille qui se chargera de l'adoption conformément à la convention signée avec cet organisme, qui leur interdit également d'euthanasier les animaux recueillis. Avec Monsieur le Maire nous y tenons tout particulièrement.

A.A. : Intéressons-nous aux droits de la Femme. Que recouvre cette délégation des droits de la Femme, tout d'abord d'une manière générale ?
I.L : *Cette délégation des Droits de la Femme me donne la possibilité de vérifier l'application des mesures prises, au niveau national, en faveur des femmes notamment sur des problématiques comme l'intégrité corporelle et d'autonomie, les violences sexuelles, l'égalité salariale, l'accès à l'éducation...*

A.A. : Concrètement votre action va se traduire de quelle manière ?
I.L. : *Il est essentiel que je puisse participer aux commissions régionales et départementales de l'emploi et de la formation professionnelle pour être au plus près de l'information et des lieux de décisions. Et puis surtout, j'ai une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'orientation des Allaudiennes qui le souhaitent. C'est la raison pour laquelle une permanence sera assurée tous les mercredis après-midi de 16h à 17h30 au Centre Communal d'Action Sociale d'Allauch.*

A.A. : Monsieur le Maire vous aurez confié la mission de faire revivre le Conseil des Sages. Qu'en est-il ?
I.L. : *En effet, il y a quelques années, un Conseil des Sages avait été créé. Et malgré la qualité du travail fourni par ce dernier, son fonctionnement s'est interrompu. Je travaille donc sur le contenu de ce que pourra être ce nouveau Conseil des Sages.*

A.A. : Pouvez-vous nous en dévoiler les grands principes ?
I.L. : *La Commune a conscience de l'enjeu que représentent le capital humain et le vivier d'énergie que sont nos «aînés». Il est donc important d'utiliser ce potentiel dans l'intérêt de la collectivité. Par conséquent, le Conseil des Sages sera une instance de réflexions, de propositions et de concertations indépendante de la Municipalité et sans orientation politique, religieuse ou syndicale. Ce ne sera pas non plus un «Conseil de quartier» ou un organe de représentation des seniors. Il représente tout simplement l'ensemble des citoyens et traite de sujets d'intérêt général.*

A.A. : Concrètement à quoi servira t-il ?
I.L. : *Il sera une force d'études et de propositions afin de prodiguer des conseils au service des projets de la cité. En nous faisant part de leur avis et de leur expérience, les aînés joueront un rôle essentiel dans le bien vivre ensemble, comme ce fut le cas durant des siècles. La citoyenneté ne se décrète pas mais elle se construit de manière intergénérationnelle.*

JEANNE ET CHARLES TERSO
NOCES DE PLATINE

Jeanne et Charles TERSO ont uni leurs vies il y a 70 ans. C'est entourés de leur famille et amis qu'ils ont fêté, samedi 7 janvier 2017, leurs noces de platine. Pour l'occasion Madame Victoria MONS, adjointe au Maire, déléguée à l'Entraide et aux Seniors, a tenu à féliciter au nom de la Municipalité, le couple pour cette tendre longévité.
Aujourd'hui, âgés de 90 ans c'est en toute quiétude que les «jeunes époux» poursuivent leur chemin, amoureux comme au premier jour.

MARIE-ELISE FRONTERI, 106 ANS

Le lundi 30 janvier dernier, l'équipe de la Provence avec ses proches, les résidents et les familles de l'établissement ont fêté les 106 ans de Mme FRONTERI Marie-Elise.
Marie-Elise FRONTERI, née PERTUS, est née à Laugogne, en Ardèche le 30 janvier 1911. Ses parents Willfried PERTUS et Blanche TRACOL, ardéchois, sont respectivement receveuse des postes et relieur. C'était une petit fille espiègle, surnommée Mimi, qui passe son enfance en Ardèche avec ses parents. Après leurs décès, elle va vivre à Lyon pour travailler à la Sécurité Sociale.
Un soir de couvre feu durant la guerre, sur un pont, elle rencontre l'amour en la personne de Marius FRONTERI, soldat marseillais de passage à Lyon. C'est le «coup de foudre», en plein bombardement, et ils ne se sont plus jamais quittés.
Après leur mariage, ils s'installent dans leur maison familiale à Marseille, quartier d'Endoume, où Mme FRONTERI reste jusqu'à l'âge de 103 ans. De cette union, naissent 2 enfants (un garçon et une fille), très unis.
A ce jour, Mme FRONTERI est une mamie très comblée avec 6 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.
Elle réside depuis le 17 août 2016 à la résidence la Provence, au Logis-Neuf à Allauch.

Marie-Elise FRONTIERI, entourée de ses enfants et de la directrice de l'établissement la Provence (au centre)

YVES PASCAL, N'EST PLUS

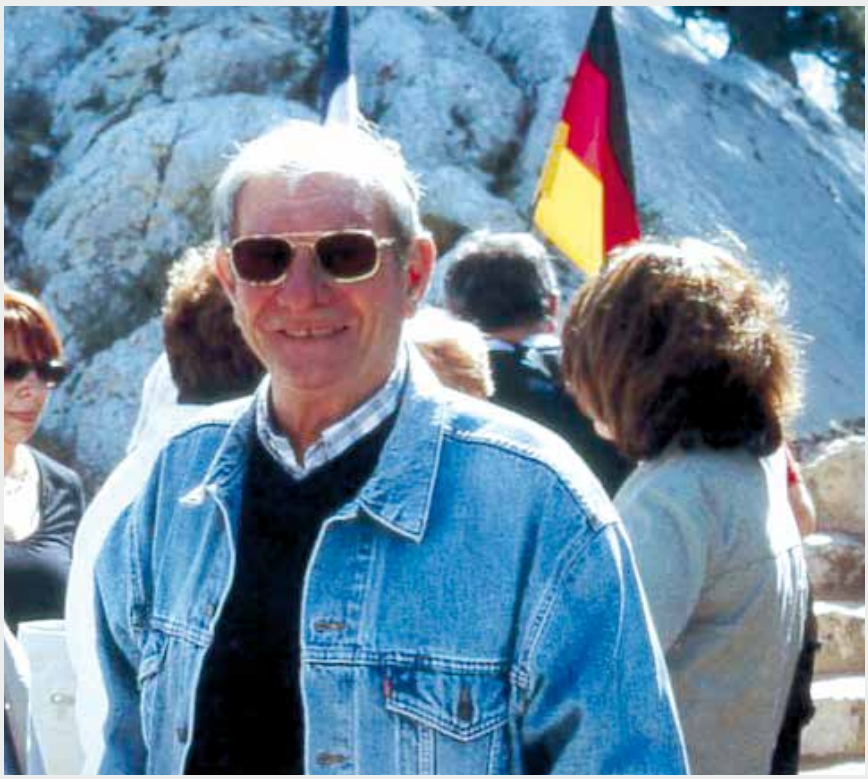

Marié et père de deux filles, Yves PASCAL nous a quitté le 1er novembre dernier. Allaudien depuis 1970, il était très impliqué dans la vie associative de notre commune. Président du groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf de 1977 à 1992, il fut également un membre actif du CIQ du Logis-Neuf et l'un des fondateurs du Comité de Jumelage Allauch-Vaterstetten et du Théâtre du Terroir.

Il a tenu de très nombreux rôles avec la troupe de théâtre allaudienne dont le Boumian et l'Aveugle dans la «Pastorale Maurel», Escartefigue dans «Marius», «Fanny» et «César», l'Amoureux dans «Regain», Clarius dans «Angèle», Castel Bénac dans «Topaze»...

Généreux dans la vie comme à la scène, toutes nos pensées vont vers sa famille et ses proches, particulièrement son épouse Janine et ses filles, Christine et Valérie.

CLASSES TRANSPLANTÉES : UN REPORTAGE ENNEIGÉ

Entre sourires, larmes, bisous et dernières recommandations, l'effervescence régnait pour les 108 élèves de l'école élémentaire d'Allauch-Centre qui s'apprêtaient à partir en classe de neige le 16 janvier dernier.

Pendant une semaine les enfants ont découvert le domaine skiable de Serre-Eyraud à Orcières Merlette et les joies du ski accompagnés de leurs enseignants.

Alternant cours traditionnels et activités sportives, les enfants ont vécu une expérience nouvelle, pour certains, renouvelée pour d'autres, mais toujours avec le même objectif pédagogique stimuler l'apprentissage dans un cadre nouveau et plus détendu.

Et, pour que ces classes profitent au plus grand nombre, la Municipalité verse une participation financière à hauteur de 45,73€ par enfant.

Au mois de mars, six nouvelles classes partiront au ski à Barcelonnette et à Orcières.

Au total 257 élèves partiront cette année en classes de neige.

PLUS BELLE LA VIE :
UNE BELLE FAÇON DE PROMOUVOIR NOTRE VILLE

Objet : Remerciement Plus belle la vie

Monsieur

Nous voulons vous remercier pour l' accueil que l' on a eu pour le tournage de notre Prime de Plus belle la vie.
La ville de Allauch est un endroit merveilleux pour les tournages et le personnel de la mairie par son efficacité et son professionnalisme nous a rendu le tournage très agréable.
Je voulais vous remercier pour votre gentillesse et espère revenir bientôt dans cette ville qui garde toute son authenticité qui fait le charme de la Provence.
Notre prime est en montage pour le moment et je ne manquerai pas de vous contacter afin de vous inviter pour la projection de celui-ci des qu il sera terminé.

Cordialement

Jean christophe Rouot
Directeur de production

Plus Belle La Vie

francetélévisions
Domaine Opérations / filière**production**

37, rue Guibal
13003 MARSEILLE
jean-christophe.rouot@francetv.fr
http://www.filiereproduction.com

Il n'est plus tellement rare de voir des équipes de tournage dans notre belle commune. Et c'était de nouveau le cas les 18 et 19 janvier et les 1er, 2 et 3 février derniers où Plus Belle La Vie a troqué de nouveau les studios de la Belle de Mai pour Allauch. A noter que le feuilleton phare de France 3 s'exporte, aujourd'hui, en Europe et même au Canada.

Une très belle façon de promouvoir notre ville et un réel plaisir pour la Municipalité de recevoir un tel courrier.

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Monsieur Roland POVINELLI
Maire d'Allauch
Hôtel de Ville
Place Pierre Bellot
BP 27
13718 ALLAUCH CEDEX

Marseille, le 05 JAN. 2017

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 18 octobre 2016, vous m'informez de la création du Bureau d'accueil des tournages d'Allauch et de votre souhait de rejoindre le réseau régional des Commissions du film et des Bureaux d'accueil de tournages de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce dont je vous remercie.

Cette création est une très bonne nouvelle car elle contribuera à un meilleur accueil des tournages de toute nature allant des films de long métrage aux documentaires en passant par les publicités ou films institutionnels, augurant ainsi autant d'opportunités d'embauches de techniciens et d'activités pour les prestataires de services. L'enjeu est d'importance, car il conjugue emplois, développement d'entreprises, convergence avec les industries numériques, création artistique, action culturelle et image du territoire.

J'ai demandé à mes services d'intégrer le Bureau d'accueil des tournages d'Allauch dans le réseau régional ; ainsi nous pourrons, dans le respect de l'autonomie de chacun, opérer une synergie de nos efforts pour confirmer la place prépondérante de Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière d'accueil de tournages.

L'information partagée, la mutualisation des outils, la coordination de nos actions sont autant d'atouts qui nous permettront de convaincre les productions françaises, européennes, voire internationales, de choisir notre territoire et les compétences disponibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien amicalement

Christian ESTROSI

Hôtel de Région
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20
téléphone 04 91 57 50 57 – télécopie 04 91 57 51 51

Réf. : SICI-D16-02656

Courrier de Christian ESTROSI, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans lequel il nous fait part de l'intégration du Bureau du Cinéma d'Allauch dans le réseau des structures d'accueil de tournages audiovisuels.
Si sa mission première est de faciliter les tournages, il n'en reste pas moins un atout majeur de promotion et de valorisation touristique de notre Commune.

INFORMATIONS DU SERVICE JEUNESSE/PRÉVENTION

«JOBS D'ÉTÉ 2017»

Le Service Jeunesse/Prévention en collaboration avec les services des Ressources Humaines, de l'emploi, des commerces et de l'artisanat de la Ville d'Allauch organise dans ses locaux une semaine consacrée aux Jobs d'Été du lundi 20 au vendredi 24 mars 2017 de 8h30 à 12h et de 14h à 18h avec une journée continue le mercredi 22 mars de 8h30 à 19h.
Les offres d'emploi des entreprises du canton et de certains services municipaux seront proposées aux jeunes à partir de 18 ans qui devront se présenter munis d'un curriculum vitae.
Les demandes seront centralisées et transmises aux différents partenaires par le service Jeunesse/Prévention. Toutes les réponses aux candidatures seront communiquées directement par les employeurs.

INSCRIPTIONS «ALLAUCH LOISIRS»

Durant les vacances de Pâques différentes activités seront proposées aux jeunes jusqu'à 17 ans. Et, pour la première fois cette année le dispositif accueillera les enfants dès 10 ans. Ces activités auront lieu au Gymnase Jacques Gaillard de 9h à 17h, l'accueil des enfants se fait de 8h30 à 9h00.
Les inscriptions seront ouvertes du lundi 27 février au vendredi 17 mars inclus de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
Documents à fournir : autorisation parentale, fiche sanitaire de liaison, photocopie des vaccinations, attestation d'assurance responsabilité civile, avis d'imposition 2016, relevé de prestation CAF récent, autorisation droit à l'image, carte jeune 2017. Tarif selon quotient familial.

Pour tout renseignement et/ou inscription veuillez contacter :
Service Jeunesse/Prévention
Place Bernard Monge (ancienne Place Haute de la Pounche)
La Pounche
Tél. : 04.86.67.46.20
Page Facebook : allauchjeunesse

JUSTINE,
3ÈME DAUPHINE AU CONCOURS MISS ÉLÉGANCE

Justine Comberton est une jeune allaudienne de 20 ans. Étudiante en 2ème année de BTS, elle a représenté notre Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au Concours National Miss Élégance France 2017 qui s'est tenu le 11 février 2017 à Rouen.

Pour le comité organisateur, l'élégance dépasse très largement le «simple» sujet de la tenue vestimentaire ou de la beauté mais est avant tout une attitude, un joli port de tête, une démarche, un bon maintien ou encore un regard.

Passionnée de danse et de mannequinat, Justine a été sacrée 3ème dauphine. Une expérience prometteuse pour notre Miss qui a dignement représenté les couleurs d'Allauch et de la Provence.

RENOVATION DU SYSTEME DE NUMEROTATION ET DE DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE

La Commune, en collaboration avec La Poste, a initié une démarche de rénovation du système de numérotation et de dénomination de ses voies.
En effet, une mauvaise dénomination des voies ou un système de numérotation contenant des discordances peut être une source d'erreurs pour les utilisateurs des systèmes de guidage par satellite, dans la mesure où ces outils cartographiques sont aujourd'hui massivement utilisés par les particuliers mais également par les services de secours (pompiers, SAMU, ambulances, etc.), les médecins et les services de soins infirmiers, les postiers, les livreurs et l'ensemble des services territoriaux.

Le travail initié par la Commune permettra d'assurer une cohérence de ces systèmes de guidage. Les modifications qui seront apportées à la dénomination et à la numérotation des voies, pourront éventuellement, dans un premier temps, apporter quelques désagréments pour les personnes qui verront leur adresse modifiée, mais leur assureront très rapidement la garantie d'un courrier ou colis correctement distribué en toutes circonstances (changement de facteur, modification de tournée postale, etc.) et d'être correctement secourues en cas de nécessité d'intervention des pompiers, du SAMU ou de toute personne ne connaissant pas forcément la géographie locale.
Dans le cadre de cette action, la Commune délibérera pour acter la liste officielle des dénominations des voies et leur emprise géographique, à la suite de quoi La Poste établira la liste officielle de tous les numéros correspondant aux adresses individuelles. L'ensemble de ce travail sera enregistré sur le nouveau service national dénommé BAN (Base Adresse Nationale) qui permet de diffuser à l'ensemble des opérateurs cette nouvelle cartographie de la Commune et d'alimenter en cascade les systèmes de localisation pour les secours et les mises à jour des dispositifs de type GPS.

Pour les personnes dont l'adresse aura été modifiée, les démarches à entreprendre seront les suivantes :
• Pour les papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Permis de Conduire) : pas de démarche obligatoire ; ces documents seront toujours valides avec l'ancienne adresse.

• Pour tous les services administratifs et fournisseurs (CPAM, CAF, Employeur, Caisse de Retraite, Fournisseur d'Electricité, de Gaz, d'Accès Internet, etc...) : les personnes concernées devront signaler leur changement d'adresse (par courrier, téléphone ou e-mail).

• Pour le certificat d'immatriculation (carte grise) : la mise à jour est obligatoire et devra être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. La demande est gratuite pour les véhicules portant la nouvelle immatriculation et coûte 2,76 € pour les véhicules dotés de l'ancienne immatriculation, auxquels il faut ajouter le coût de remplacement des plaques d'immatriculation.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL AIDE LES PERSONNES CONFRONTÉES À DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Les services du Centre Communal d'Action Social ont un partenariat avec la Société Eau de Marseille Métropole (SEMM) afin d'aider les personnes confrontées à des difficultés de paiement pour leurs factures d'eau.
Les personnes concernées peuvent se présenter au CCAS munies de la ou des factures d'eau impayées. Les services du CCAS pourront les aider à trouver des solutions adaptées (échelonnement de la dette, demande d'aide « Fonds de Proximité Eau »...).
Les personnes réglant l'eau dans leurs charges ou non destinataires de factures individuelles de la SEMM ne sont pas éligibles à ces aides, mais peuvent se renseigner pour une demande d'aide « FSL maintien » auprès du Département.

CCAS
355, Av. du Général de Gaulle - Tél. : 04 91 10 44 30 - Fax : 04 91 10 44 31

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

« Depuis le 15 janvier 2017 (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil), tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire».

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.
L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ainsi, dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur non accompagné de l'un de ses parents doit être muni des 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (imprimé CERFA n° 15646*01 accessible sur le site internet www.service-public.fr)
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire (responsable légal) du formulaire d'autorisation de sortie du territoire (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016).

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Renseignements :
Service Population
Place Pierre Bellot
Tél. : 04 91 10 48 71, 72 et 73

ATTRAP'RÊVES & À FLEUR DE BOIS SUR FRANCE 3

Le 9 février, France 3 tournait à Allauch pour sa nouvelle émission le «9h50 le matin». Le sujet, réalisé en direct, était consacré à la société «Attrap'rêves», qui comme chaque année, ouvre la saison le 14 février pour la St-Valentin.
Attrap'Rêves et ses bulles transparentes, est une société créée en février 2010 par la famille GIOVANSILI. Plusieurs fois primée, elle propose à ses hôtes dès 2013 «À Fleur de Bois», un autre concept de tourisme éco-responsable avec ses cabanes haut perchées tout confort pour observer la nature ou passer une nuit romantique. Aujourd'hui, la société a sa propre franchise et est devenue le premier réseau de bulles en France.
Pour voir ou revoir l'émission : http://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/provence-alpes-cote-d-azur-matin

Attrap'Rêves & À Fleur de Bois
Domaine de Lou Baou
Chemin de la Ribassière
Tél : 04 91 72 10 89
Web : www.attrap-reves.com
www.afleurdebois.fr

BUREAU DE LA POUNCHE :
LA COMMUNE SE SUBSTITUE À LA POSTE

Création d'une Agence Postale Municipale à la Pounche

Dans le cadre de la réorganisation des agences postales au niveau national, la Direction Régionale de la Poste a informé la Commune de son souhait de procéder à la fermeture du bureau de Poste de La Pounche compte tenu de la réduction des moyens qui lui est imposée.

Notre Maire, Roland POVINELLI, a toujours oeuvré pour que soit assuré un service postal de proximité dans les différents quartiers et avait, en son temps, organisé le fonctionnement d'une Agence Postale Communale (A.P.C.).
Le Conseil Municipal du 7 février 2017 a voté une délibération concernant la modification du bureau de Poste existant en Agence Postale Communale (préalablement négociée avec les représentants de La Poste).
La délibération ayant été adoptée, il en ressort que la Commune prendra en charge, par convention et pour une durée de 9 ans, reconductible une fois, la gestion du personnel, fixera les jours et horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale, fournira le local et assurera son entretien.
La Poste, quant à elle, fournira le petit matériel, mettra à disposition une borne tactile et assurera son raccordement à internet. Elle formera, également, le personnel pour assurer les missions confiées à l'Agence Postale Communale.

En contrepartie des prestations fournies par la Commune, la Poste s'engage à lui verser une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle ainsi qu'une indemnité exceptionnelle d'installation.
Suite à une demande de notre Maire, le distributeur automatique de billets continuera de fonctionner à l'Agence Postale de la Pounche, afin de garantir un égal accès aux services à ses administrés et de faciliter les démarches de chacun au quotidien.

PAULE JOUVE

UNE VIE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Rares sont les agents de la collectivité qui sont devenus des élus. Paule JOUVE fait partie de ces exceptions. En 2014, l'ancienne Directrice des Ressources Humaines de la ville d'Allauch est devenue Conseillère Municipale, référente municipale pour les dossiers concernant la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil de Territoire, ainsi que les relations avec l'Europe. Découvrons le parcours de cette élue atypique qui sert la collectivité depuis 40 ans.

Allauch Actualités : Paule, vous êtes élue depuis 2014 mais vous connaissez bien la collectivité puisque vous y avez fait toute votre carrière professionnelle ?

Paule JOUVE : *En effet, mon mari est Allaudien et j'ai appris à la fin de l'année 1975 que le nouveau Maire, Roland POVINELLI, recrutait une secrétaire. Ayant une expérience dans le secteur privé à Marseille, je souhaitais me rapprocher d'Allauch, mon domicile. J'ai donc postulé.*

A.A. : Quelles ont été vos fonctions à Allauch ?

P.J. : *J'ai commencé ma vie professionnelle à Allauch en étant au Secrétariat Général. Et puis, au début des années 80, les lois de décentralisation ont bouleversé les statuts des agents de la fonction publique territoriale. J'ai donc eu la charge d'assurer cette transition. Ce n'est que dans les années 90 que je suis devenue Directrice des Ressources Humaines.*

A.A. : Qu'avez-vous retiré de cette expérience de près de quarante ans au sein des services municipaux ?

P.J. : *C'est avant tout une expérience humaine exceptionnelle : être à l'écoute des agents pour les conseiller et les accompagner dans leur carrière, être présent dans chaque moment de leur vie des plus tristes aux plus joyeux … c'est vraiment formateur sur le plan de la nature humaine.*

Et puis, quarante ans au cœur de la collectivité, c'est aussi avoir une connaissance parfaite du fonctionnement administratif, des rouages de la ville d'Allauch et des interactions entre les individus.

A.A. : Comment passe t-on de fonctionnaire territoriale à élue ?

P.J. : *Tout d'abord quand on vit et qu'on travaille à Allauch, on est attaché à la qualité de vie qui est la notre. Ensuite, avec mon mari, nous nous sommes investis dans la vie associative notamment à travers le Comité des Fêtes ou de l'association qu'il préside, «Eau secours». Être élue est pour moi une moyen de poursuivre cet investissement mais d'une autre manière. Il était donc naturel de m'engager aux côtés de celui que j'avais vu travailler avec détermination pour la qualité de vie des Allaudiens pendant près de quarante ans, Roland POVINELLI.*

A.A. : Quelles sont vos fonctions au Conseil Municipal ?

P.J. : *Monsieur le Maire a souhaité que je sois la référente municipale pour les dossiers concernant la Métropole Aix-Marseille Provence et le Conseil de Territoire, ainsi que les relations avec l'Europe. Je suis également élue au Conseil de Territoire, ancienne Communauté Urbaine de Marseille. Je siège dans de nombreuses commissions et groupes de travail pour défendre au mieux les intérêts d'Allauch et des Allaudiens : urbanisme, transports, logements, propreté, projets stratégiques…*

A.A : Nous croyons savoir que vous avez un certain nombre de projets en préparation. Quels sont-ils ?

P.J. : *Ces dernières années, le paysage administratif français a énormément changé (création de la Métropole Aix-Marseille, regroupement de régions...) et de nouveaux pays ont intégré l'espace européen... Face à ces mastodontes, les villes moyennes, comme Allauch, souhaitent continuer à exister. Exister en préservant leur patrimoine et leurs traditions et surtout en conservant vivace leur histoire.*

C'est la raison pour laquelle, le 7 février dernier, le Conseil Municipal a voté trois délibérations qui vont dans ce sens. Deux d'entre-elles concernent l'adhésion de la Commune à des structures qui nous permettent d'affirmer notre identité provençale : «La Maintenance Provençale des Feux de la Saint-Jean» et la Maison de l'Europe. La troisième délibération est un vote de principe sur l'organisation du 34ème Congrès Européen des Feux de la Saint-Jean en mai 2018. Ce projet fait l'objet d'une étude attentive de la Commune, qui déposera officiellement sa candidature dans les semaines à venir. Monsieur le Maire a à coeur de défendre l'identité d'Allauch, et il nous a demandé avec les élus concernés, notamment Janine MARY, adjointe déléguée au Fêtes et aux Traditions, de mener à bien cette mission.

A.A : Y a-t-il d'autres projets à venir ?

P.J. : *En effet, en septembre 2017, une grande exposition à l'usine électrique permettra aux Allaudiennes et aux Allaudiens de découvrir de vieilles photos d'Allauch et bien d'autres surprises. Une participation active de la Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques et de son Président, Jean-Baptiste LUPPI , fera de cette exposition un moment à ne pas manquer.*

MAGIQUES ET FÉERIQUES LES

Allauch s'est illuminée le 1er décembre 2016 et a scintillé pendant plus d'un mois. Forêt de sapins, Père Noël, ours et oursons, bonhommes de neige, rennes, elfes et autres igloos ont émerveillé les enfants de tous âges (de 7 à 77 ans et plus).
Près de deux mois de préparation ont été nécessaires pour revêtir la ville de ses décorations lumineuses. Chaque année des nouveaux décors mettent en scène la période la plus féerique de l'année. Ainsi en 2016, beaucoup d'éléments en 3D et un travail accentué sur les guirlandes ont paré la ville de scintillements par milliers.
Enfin, pour donner un air de fête tout en respectant l'environnement, Allauch a recours depuis plusieurs années, à la technologie LED (diodes électroluminescentes) très peu énergivore.

Le Cours du 11 Novembre et son plafond lumineux en traversée de voie

Un des cerfs du Père Noël a fait une halte au rond-point de la Poste du Logis-Neuf.

ILLUMINATIONS DE NOËL À ALLAUCH

Au pied des palmiers, un ours de 4m veillait de près les cadeaux.

Un joli plafond lumineux a habillé La Pounche

Le Père Noël sous fond lumineux vous accueillait au rond-point du portail, Av de Provence.

Décors et guirlandes lumineuses ont sublimé la Place Joseph Chevillon et l'église Saint-Sébastien.

Forêt de sapins lumineux au rond-point des jets d'eau.

Un bonhomme de Neige sur la façade de la Mairie et ses guirlandes effet neige.

L'Avenue Lei Rima parée de mille feux.

L'avenue du Général de Gaulle magnifiquement scintillante.

NOËL À ALLAUCH

«Entre biseaux et anches» un concert par le trio Michel RIGOUARD (saxophones), Thierry BOIS (flûtes traversières) et Sophie BOIS (orgue), le 19 décembre 2016 à l'église Saint-Sébastien.

Du 19 novembre au 29 janvier 2017, la Galerie d'exposition de l'Usine Électrique a accueilli 35 000 visiteurs pour la 39ème Crèche de Gilbert Orsini. Organisée par l'association Mémoire d'Argile, présidée par Robert FRACCHIA, ce voyage au cœur de la Provence du XIXème siècle ravit toujours les visiteurs.

La Descente des Bergers est l'une des plus belles traditions provençales de Noël. Le 24 décembre 2016, des milliers de spectateurs se sont réunis pour assister à cette cérémonie pastorale.

La 21ème journée de l'âne, organisée par le Groupe Saint-Eloi d'Allauch, est une belle manifestation mettant à l'honneur nos amis les bourriquets et dont la renommée n 'est plus à faire. Un grand merci à tous les bénévoles de l'association et à son Président, Georges TESTA.

Le Gros Souper, repas traditionnel de la veille de Noël en Provence, est un moment réjouissant que les membres du groupe folklorique Les Amis d'Allauch et sa Présidente, Gisèle LETTIERI, vous font revivre chaque année.

La magie du Marché de Noël, ses décors et ses lumières, a de nouveau opéré. Des milliers de visiteurs ont investi le cœur du village pour trouver des idées cadeaux. Même le Père Noël n'a pas manqué cette belle manifestation des 11 et 12 décembre 2016.

Comme prévu, le Père Noël a rendu visite aux petits de la crèche municipale du Logis-Neuf. Dans son traineau une hotte bien pleine de cadeaux et autres souvenirs !

Une bien jolie fête de Noël et la visite du Père Noël avec une hotte bien remplie de cadeaux a enchanté « Les Petits Princes » de la Halte Garderie.

Le spectacle de Noël de la Mairie a été rythmé par les grands succès de Disney. En attendant l'arrivée du Père Noël, les enfants ont été conquis par la reine des neiges, le roi lion et autres personnages.

La Pastorale Maurel a clôturé les fêtes de fin d'année. Et une fois n'est pas coutume cette pièce de théâtre a fait salle comble. Encore un beau succès pour la troupe amateur du Théâtre du Terroir présidée par Michel CATINO.

Enfants et parents des écoles du Logis-Neuf étaient très attendus par le Père Noël venu leur distribuer quelques gourmandises. Un rendez-vous organisé par le Groupe Saint-Eloi du Logis-neuf, les bénévoles et son Président Jean-Claude MARY.

Le Père Noël était présent pour le tout premier Noël de la nouvelles école des Gonagues «Thyde Monnier». C'est accompagné de quelques membres du Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf qu'il a distribué des cadeaux et autres papillotes.

Après un long voyage, Gaspard, Melchior et Balthazar arrivaient enfin le 8 janvier dernier à dos de chameau à Allauch. La Marche des Rois, une tradition animée par les bénévoles du Groupe Saint-Eloi Allaudien et son Président Monsieur Georges TESTA.

Animations de rue, foire à la gastronomie et particulièrement la vente de cochons cuits au feu de bois est une fête ancestrale qui attire chaque année bon nombre de visiteurs. Célébrée le premier week-end de janvier après le 4, la Saint-Clair est bien ancrée dans les traditions allaudiennes.

Oh la la ! «Le Père Noël en voit de toutes les couleurs» ! C'est donc pour ça que tous les enfants (soit près de 680) des écoles maternelles d'Allauch étaient venus l'aider à se préparer pour la livraison des cadeaux.
Ce spectacle de Noël est une initiative de la Ville d'Allauch renouvelée chaque année et entièrement financée par la Municipalité. C'est sans compter avec les si délicieux et gourmands goûters de Noël, offerts aussi par la Commune, mais cette fois à l'ensemble de ses petits écoliers (1 916 élèves).

Samedi 17 décembre 2016, la Veillée Calendale, organisée par le Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf, a fait voyager les spectateurs dans les Noëls provençaux d'antan. Animée de musiques et de contes, cette belle veillée c'est terminée, comme le veut la tradition, par la dégustation des 13 desserts.

«Voyage au Pôle Nord» par la troupe de théâtre «En Compagnie des fées». Une comédie musicale de Noël et un fabuleux voyage guidé par des rencontres colorées.

La pompe à l'huile allaudienne était à l'honneur dans le JT de 13h présenté par Jean-Pierre PERNAUT. Diffusé sur TF1 le 21 décembre 2016, le reportage a été tourné dans «Le Fournil d'Allauch» où le secret de cet incontournable dessert de Noël est bien gardé depuis plus de deux siècles. Alain PLAÏA et son équipe vous accueille, avec plaisir, tout au long de l'année.

TRIBUNE D'EXPRESSION
DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Les impôts locaux vont encore baisser : moins 1% en 2017

En 2014, les candidats de la liste « Allauch d'Abord » avaient présenté un programme électoral dans lequel ils s'engageaient à ne pas augmenter les impôts durant le mandat. Les élus d'«Allauch d'Abord» ont fait mieux que tenir cette promesse, ils ont dans un premier temps stabilisé les taux d'imposition communaux pour les baisser en 2016 et 2017. Dans le contexte actuel, notamment avec les baisses des dotations de l'Etat, ce tour de force est possible grâce à une gestion rigoureuse des finances municipales au quotidien. Des économies ont été réalisées en maintenant la qualité du service public. Mieux, un programme ambitieux d'investissements de 17 millions d'euros est engagé jusqu'à la fin du mandat : construction d'un centre technique municipal, réalisation d'une nouvelle cuisine centrale, rénovation des piscines, mise en accessibilité des établissements communaux recevant du public, réhabilitation et aménagement de l'usine électrique, réhabilitation de la salle des mariages, construction d'un réfectoire et d'une cuisine satellite au groupe scolaire d'Allauch centre, rénovation de la pelouse du stade de Pié d'Autry… et de nombreux travaux de proximité. Ces équipements ne pourraient être réalisés sans les importantes subventions du Conseil Départemental (60% pour le contrat Département et 70% pour les travaux de proximité). Preuve de la bonne gestion des deniers publics à Allauch, l'opposition n'a pas fait de remarques particulières. Même si certains grincheux n'ont pas trouvé mieux que de comparer les taux d'imposition avec d'autres villes de moindre importance en terme de population. En effet, comparons ce qui est comparable ! Les Allaudiens bénéficient de services et d'équipements bien plus nombreux que certaines villes de 20 000 habitants. Cela a un coût : pour la construction mais aussi pour le personnel nécessaire à faire fonctionner ces équipements. Notre qualité de vie est exceptionnelle et chaque contribuable allaudien sait quelle utilisation est faite de ses impôts, il le constate au quotidien. Il est aisé de critiquer la majorité municipale sur sa gestion, mais il faut y être confronté au quotidien pour savoir les difficultés que représente l'administration d'une ville comme Allauch. Tous les élus d' « Allauch d'Abord » se sont engagés au service de leurs concitoyens. Ils le font chaque jour, chacun dans leur délégation, avec dévouement et enthousiasme. Cet engagement, ils l'ont pris pour Allauch et les Allaudiens.

Allauch d'Abord

L'ostracisme de notre maire socialiste et de son service protocole continue de s'exercer à l'encontre de notre groupe. Pour les inaugurations officielles sur la commune, nous ne sommes jamais invités. C'est là, la conception de la démocratie des socialistes et il faudra bien que cela change un jour. Lors du conseil municipal du 7 décembre 2016, nous avons voté contre le Plan d'Urbanisme Intercommunal qui dépossède la commune au profit de la Métropole de M. Gaudin.

D'autre part nous avons demandé une augmentation des policiers municipaux pour patrouiller la nuit, mais le maire a refusé et déclaré qu'il préfère engager une société privée pour ce travail de protection des administrés.

Enfin, lors du débat d'orientation budgétaire nous avons constaté que la pression que nous exerçons pour la réduction des taux d'imposition porte ses fruits, même si nous sommes encore loin d'une réduction réelle des impôts sur Allauch.

Allauch fait front
Rassemblement Bleu Marine

Règlement de compte à Allauch : la sécurité, priorité n°1

Le règlement de compte meurtrier qui a eu lieu le 7 février dernier à La Pounche nous rappelle que la sécurité doit rester une exigence prioritaire. Avec Lionel de Cala, nous continuerons à nous opposer à la fermeture du commissariat d'Allauch-Plan-de-Cuques récemment envisagée. Nous voulons le maintien d'une police secours de proximité en lien avec notre police municipale, dont les agents sont toujours très engagés. C'est nécessaire pour intensifier la sécurité du collège et la lutte contre les cambriolages, vols…

monique.robineau@hotmail.com

Ensemble pour Allauch

CM du 7/12/16 :

Le maire a tenu envers nous des propos indignes d'un élu de la République qui ont fait l'objet d'une **plainte auprès du Procureur**.

CM du 7/02/17 :

- **L'impôt foncier** est toujours aussi élevé 33,21% en 2017 et 33,55% en 2016. Vous constaterez la baisse **« énorme »** qui est proposée par le maire.

La majorité des communes taxent autour de 20% et on est très loin de l'effort attendu.

- **Prêt toxiques :** L'avenir nous donne malheureusement raison, les procédures en cours sont mal engagées et le portefeuille des allaudiens va le sentir passer.

Allauch le Renouveau

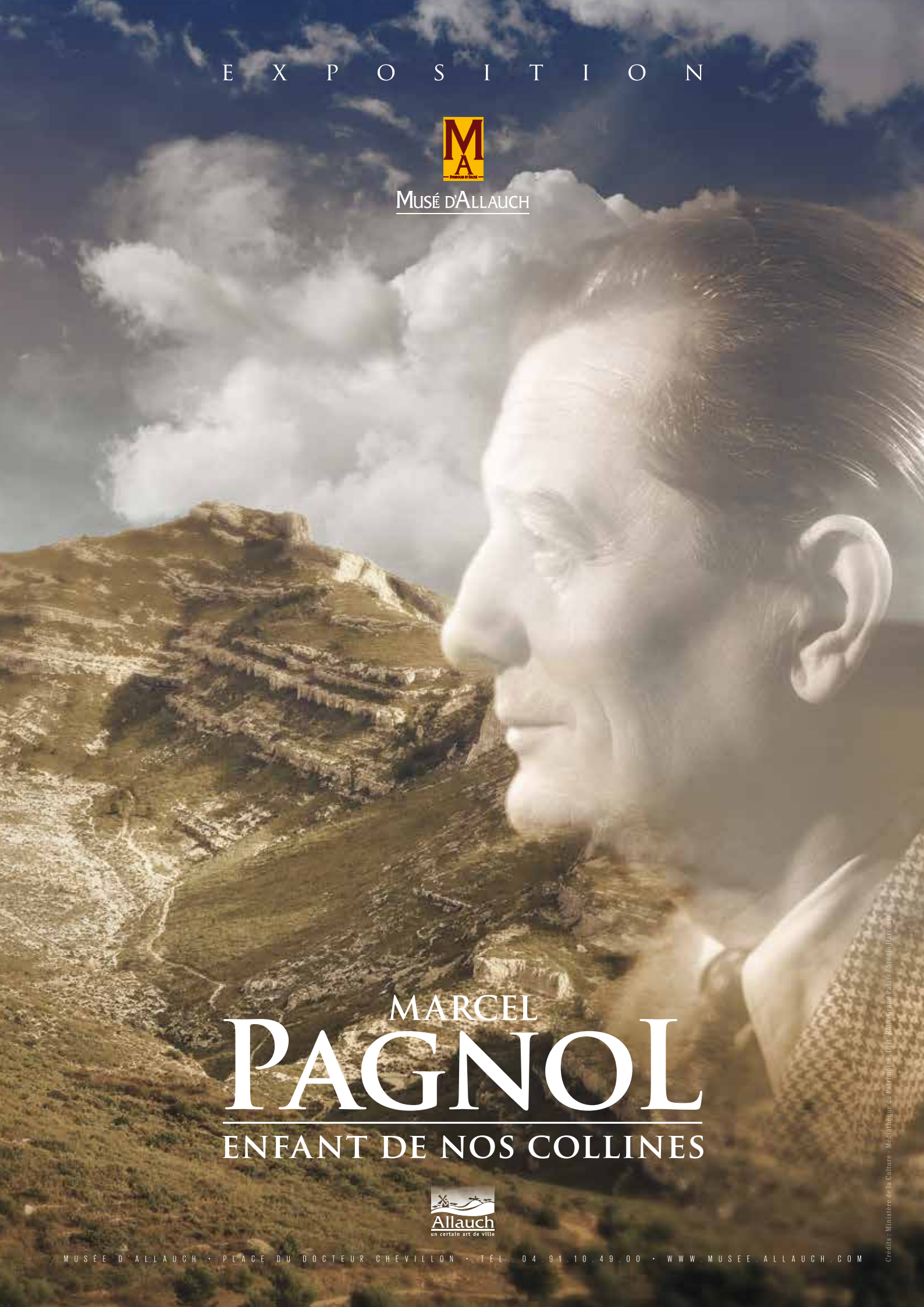
EXPOSITION
MUSÉE D'ALLAUCH
MARCEL
PAGNOL
ENFANT DE NOS COLLINES
Allauch
un certain art de vivre
MUSÉE D'ALLAUCH • PLACE DU DOCTEUR CHEVILLON • TÉL. 04.91.10.49.00 • WWW.MUSEE.ALLAUCH.COM
Crédits : Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Studio Harcourt